



# **La dynamique démographique en Egypte et ses conséquences au Proche-Orient.**

**Mémoire de géopolitique**  
**du Commandant Jacques LASRI**  
dans le cadre de l'étude dirigée  
« Démographie et Géopolitique »

Directeur : Jean-Claude CHESNAIS

Directeur de recherches à  
l'Institut National des Etudes  
Démographiques

Mars 2002

## Sommaire

### 1<sup>ère</sup> partie

#### L'EGYPTE

Géographie : les points clés  
Démographie : le poids des hommes  
Le poids des guerres  
Le poids de l'Islam

### 2<sup>ème</sup> partie

#### LE CAIRE

Du camp à la « ville coloniale »  
1950-1995 : Le grand Caire, métropole du monde arabe  
La crise urbaine : l'impossible gestion.

### 3<sup>ème</sup> partie

#### QUITTER LES RIVES DU NIL

Géo-économie : la politique d'ouverture économique : *l'Infitah*  
L'émigration Egyptienne passée à la loupe.  
Implications sur l'économie nationale  
Crise du Golfe et perspectives d'avenir

## **INTRODUCTON**

La puissance d'une nation peut se définir par l'influence qu'elle exerce au niveau international et sa capacité à assurer la protection de ses intérêts souverains, voire ceux de ses alliés. C'est donc à la fois la manifestation d'une bonne vigueur dans différents domaines comme l'économie, la politique, la défense, la recherche technologique : tout ce qui conduit un pays à être une puissance et tenir un rôle hautement stratégique, mais également une garantie d'un certain niveau de vie pour ses citoyens.

Il est difficile de trouver dans l'histoire des pays qui ont durablement compté sur l'échiquier mondial sans bénéficier d'une population vigoureuse, à moins de bénéficier d'appuis extérieurs qui remplissent cette condition. L'Egypte n'échappe pas à cette règle et l'Histoire est là pour nous le rappeler.

La démographie apparaît donc indubitablement comme un élément de puissance de la Nation. Si la technologie permet à certains pays d'exercer une influence, l'internationalisation lente du processus de démocratisation redonne de la voix à l'opinion publique et contrebalance ce phénomène d'appropriation de la puissance par une nation dominante. Mais le problème n'est pas seulement l'acquisition de la puissance par les moyens technologiques et financiers, les regroupements en structures et le niveau de développement atteint qui garantit la puissance. Les études récentes démontrent cette vigueur des revendications de pays qui fondent leur légitimité sur leur nombre et non sur le niveau de leur PIB.

L'Egypte compte énormément ! 69 millions d'habitants aujourd'hui et elle entrera d'ici à 2015 dans le cercle restreint des 100 millions. On pourrait donc raisonnablement penser que l'Egypte tiendra davantage encore une position stratégique au Moyen-Orient.

Sa faiblesse aujourd'hui réside justement dans la gestion de cette démographie galopante. La situation interne du pays est difficile. Sur le plan économique Hosni Mubarak doit composer avec l'héritage désastreux de *l'Infitah* de Sadate. Sur le plan intérieur, il faut faire face à l'activisme virulent des mouvements islamistes. Sur le plan extérieur, sa position vis à vis du conflit israélo-palestinien lui confère certes un rôle à la hauteur de ces ambitions mais l'Egypte n'arrive pas vraiment à s'affirmer au monde arabe alors qu'elle est le pays arabe le plus peuplé.

# 1 – L'EGYPTE : MASR OUM ED DUNYA<sup>1</sup>

L'Égypte est un pays charnière, elle sépare à l'intérieur du monde arabe Maghreb et Machrek. C'est aussi un carrefour millénaire où convergent l'Orient, l'Afrique et l'Occident. La configuration du pays est simple: un carré de 1 200 km de côté où s'étire la plus grande des oasis sahariennes sur 1 000 km. Le relief est peu heurté, c'est un ensemble tabulaire de grès nubiens, masquant le socle, doucement inclinés vers la Méditerranée. Aux confins de la Libye et du Soudan s'étagent de hauts plateaux volcaniques. L'Égypte a su conserver une position privilégiée au sein du monde arabe du fait de sa localisation géographique et de son poids démographique, sans commune mesure avec l'ensemble de ses voisins.

Elle occupe au sein du monde arabe une place symbolique. Son unité de Nation et d'État, sa tradition, sa puissance militaire ont contribué à en faire pendant de longues années l'acteur principal de la lutte contre Israël. Sous la période nassérienne, son rayonnement idéologique, son panarabisme, l'originalité de ses options politiques l'ont conduit à devenir un des pays leader des non-alignés et parfois même un enjeu des rivalités Est-Ouest.

Actuellement, le devenir économique de l'Égypte est certainement un des problèmes prioritaires du monde arabe. L'Égypte rassemble plus du 1/4 des Arabes. Le simple maintien du niveau de vie égyptien déjà très bas est difficile à assurer. Son économie est fragile, elle est « sous perfusion » et son affirmation sur le plan stratégique et géopolitique dans la région paraît fragile.

## 1.1 Géographie : les points clés.

### 1.1.1 Le Nil

« L'Égypte est un don du Nil »<sup>2</sup>, un désert traversé par un fleuve, elle est tout autant une construction humaine.

#### A Le cours du fleuve

Le Nil est un fleuve de 6 600 km (le 3e du monde), son bassin est immense: 2 870 000 km<sup>2</sup>. Il prend naissance en Afrique orientale entre le lac Tanganyika et le lac Victoria sur les pentes du Mont Moujoubiro. Il est d'abord alimenté par les volumineuses pluies équatoriales qui arrosent cette partie de l'Afrique orientale, puis traverse de vastes lacs et franchit de nombreuses chutes avant de s'étaler dans la cuvette du sud du Soudan où l'évaporation lui fait

---

<sup>1</sup> Égypte, mère des Mondes

<sup>2</sup> Hérodote

perdre plus d'eau qu'il n'en reçoit. Au sortir de ce Bab el Ghazal marécageux, le Nil Blanc pénètre dans une zone semi-aride puis aride. Mais il est renforcé par les apports des rivières éthiopiennes, torrentielles et limoneuses: la Sobat et surtout le Nil Bleu qui fournit 84% des ressources fluviales. Au delà de Khartoum c'est la confluence avec l'Atbara. Puis c'est la longue traversée du désert dont 1 250 km en territoire égyptien. Le cours du fleuve est marqué par le franchissement de six rapides: les cataractes dont la dernière est à Assouan. Au delà de cette ville, le Nil dont la vallée est barrée par de nombreuses digues n'est plus qu'un fleuve domestiqué qui alimente de nombreux canaux d'irrigation. Peu après le Caire, les eaux résiduelles -le 1/3 des eaux de la partie supérieure- se partagent entre 9 bras principaux enserrant un delta de 24 000 km<sup>2</sup> entre les bouches des branches de Rosette et Damiette.

## **B Le régime**

Le débit des eaux avant les aménagements récents était impressionnant de régularité dans les rythmes des crues sinon dans leur volume. Le module moyen annuel est de 83 km<sup>3</sup>/an soit 2 500 m<sup>3</sup>/sec mais les irrégularités de l'écoulement d'une année à l'autre peuvent être importantes (variation de 1 à 3: de 45 à 126 km<sup>3</sup>). Le fait essentiel est la « crue » du Nil, une véritable submersion de la vallée qui intervient à un bon moment: à la fin de l'été. Le débit en mai est de 520 m<sup>3</sup>/sec, il monte à 8.500 m<sup>3</sup> en septembre (rapport 1 à 16). L'élévation du plan d'eau est de 8 à 10 mètres à Assouan, 6 à 8 mètres au Caire. N'échappent à l'inondation que les levées de terres et les collines artificiellement exhausées sur lesquelles se blottissent encore la plupart des villages. La retombée des eaux est rapide (3 000 m<sup>3</sup>/sec en novembre) puis elle se ralentit selon une courbe décroissante.

## **C Les aménagements successifs au cours de l'histoire**

L'irrigation traditionnelle depuis l'Antiquité s'effectuait par les *hods*<sup>1</sup> qui fournissaient de l'eau durant 3 à 4 mois après l'inondation pour les *chetoui*<sup>2</sup>. C'est dans ces bassins que se déposait le limon avec la décrue. On utilisait les engins élévatoires les plus divers (*châdouf*<sup>3</sup>, *sâqayé*<sup>4</sup>, vis d'Archimède<sup>5</sup> etc..). Ces engins permettaient d'atteindre la nappe phréatique le long des berges du fleuve et de prolonger l'irrigation longtemps après la décrue. Ils permettaient ainsi d'irriguer les terres qui échappaient à la crue du fait de leur surélévation.

A partir de 1861 sont édifiés des barrages sans stockage de l'eau afin de distribuer l'eau sur une aire plus vaste. Puis sont construits toute une série de barrages pour stocker l'eau et régulariser ainsi le débit du fleuve afin de lutter contre les irrégularités saisonnières et inter annuelles et d'assurer une irrigation pérenne exigée par la culture du coton. Le premier barrage

---

<sup>1</sup> bassins d'irrigation

<sup>2</sup> cultures d'hiver (les cultures directement liées à la crue et à la submersion de la vallée sont les cultures *nili*).

<sup>3</sup> puits à balancier, mû par la force humaine permet d'élever l'eau de 4 mètres au maximum. Son débit est faible guère plus de 1 à 2 l/sec

<sup>4</sup> chaîne à godets, la machine élévatoire ou manège circulaire, mû par la force animale élève l'eau d'une dizaine de mètres et permet d'irriguer de plus vastes superficies (3 à 4 ha)

<sup>5</sup> la vis d'Archimède (ou tambour) élève l'eau d'1 mètre, avec un débit de 8 à 10 l/sec. est utilisé surtout dans le delta du Nil

d'Assouan est achevé au début du siècle (1902 surélevé en 1912 et 1933). Ensuite sont construits les barrages d'Assiout (1902), Esna (1909), Nag el Hammadi (1930).

Toutefois on enregistre un relatif insuccès dans la mesure où au milieu du XX<sup>e</sup> siècle l'aménagement n'est pas entièrement maîtrisé. Or, tout le destin du pays repose sur le Nil.

### **1.1.2 Suez**

Le canal de Suez, construit par Ferdinand de Lesseps, inauguré le 17 novembre 1869, l'impératrice Eugénie en 1869, est une des grandes voies maritimes du monde: il relie la Méditerranée à la mer Rouge. L'isthme de Suez sépare l'Afrique du continent asiatique, en ouvrant sur le désert du Sinaï. C'est une zone de haute conflictualité car il permet, par sa capture, de verrouiller ou d'ouvrir le passage entre ces deux aires géopolitiques distinctes.

En permettant aux navires d'éviter la route du Cap, il raccourcit de 17 à 67% les distances entre l'Asie et l'Europe. Réduisant considérablement les distances et les coûts de navigation pour les marines de guerre et pour les marines commerciales qui y transitent, le canal de Suez a provoqué un bouleversement géopolitique à l'échelle mondiale.

Très rapidement, des tensions naissent de la création de cette nouvelle voie de communication. Dès 1875, soit 6 ans seulement après son inauguration, le canal de Suez donne lieu à un conflit qui a abouti en 1882 à l'occupation de l'Égypte par la Grande-Bretagne. La crise se prolongera jusqu'à la tenue d'une conférence internationale à Constantinople en 1888. Pendant la première guerre mondiale, l'Allemagne tente en vain de fermer le canal, et lors de la seconde guerre mondiale, elle le bombarde d'août 1940 à juillet 1942. En 1956, à l'issue de la « crise de Suez », le canal est fermé et le passage y dépend de la seule volonté égyptienne (jusqu'en 1979, les navires israéliens ne pourront emprunter cette voie de navigation). Enfin, fermé à la circulation après la guerre des 6 jours (1967), il n'a été rouvert au trafic qu'en juin 1975. Rectiligne, long de 162 kilomètres, large de 200 à 400 mètres, il fait l'objet de travaux d'agrandissement pour en permettre l'accès à des navires de 260 000 tonnes (la profondeur du canal a été portée à -17m.).

Ces crises répétées prouvent que Suez est un lieu sur lequel se polarise une part importante des tensions du Proche-Orient. Il a été, jusqu'à une période récente, une sorte de symbole de l'affrontement entre l'Occident et le Proche-Orient. Par la suite, le canal a été la cible constante du nationalisme égyptien. C'est d'ailleurs à Ismaïlia, capitale administrative du canal, que sont nés les mouvements nationalistes égyptiens.

L'Égypte contrôle le canal de Suez par lequel transite encore une grande partie du pétrole brut enlevé de la région du Golfe et qui demeure le point de passage de la plupart des bateaux ayant servi, tant pendant la guerre du Golfe que lors des démonstrations de force américaines contre l'Irak en septembre 1996. L'Égypte joue donc un rôle clé dans la zone de sécurité du Golfe et voit clairement le parti qu'elle peut tirer de ce que les États-Unis appellent des atouts stratégiques, qui constituent de fait des leviers diplomatiques.

Le canal joue un grand rôle dans l'économie mondiale. Son trafic annuel est de l'ordre de 300 millions de tonnes, il est emprunté chaque jour par 60 navires. Les hydrocarbures ne représentent plus que 30% du tonnage transporté: le canal est concurrencé par l'oléoduc de la

SUMED et la conduite Eilat Ashkelon. Son rôle reste important pour les marchandises diverses: le partage traditionnel du trafic reste toujours valable. Le trafic nord-sud est composé essentiellement par des produits manufacturés, les produits bruts l'emportent dans le sens sud-nord. Parmi les minéraux acheminés vers l'Europe certains ont une véritable importance stratégique: chrome, manganèse, étain, nickel. Cette voie maritime est aussi empruntée par des navires de guerre (environ 200 par an).

Le canal depuis 1956 est administré et géré par l'Egypte. Les droits de péage jouent un grand rôle dans la balance des paiements égyptienne: 1 milliard de \$/an.

### **1.1.3 Le Sinaï**

Dernière région stratégique de l'Egypte, *le Sinaï*, encadré par les fossés tectoniques de Suez et d'Aqaba. Il est rattaché au désert Arabique par l'isthme de Suez. Le nord de cette péninsule est constitué d'une vaste étendue sablonneuse. Après un plateau central dont l'altitude moyenne est de 1000 m, la pointe sud est dominée par des montagnes rocailleuses culminant à plus de 2 000 m (mont Moïse, 2 285 m et le mont Sainte Catherine ou Mont Sinaï, 2 642 m).

Théâtre de l'ensemble des conflits entre l'Egypte et Israël, cette terre privilégiée et hautement historique bénéficie d'un régime particulier depuis les accords de Camp David. Redonné à l'Egypte par Israël, ce territoire n'est pas vraiment géré par l'Egypte, mais plus par la FMO<sup>1</sup>. Phénomène paradoxal compte tenu des possibilités d'implantation de population dans la zone. Le seul intérêt retenu par les dirigeants se limite à la côte sud, le long de la mer rouge, où l'essor touristique de ces dernières années apporte un souffle nouveau à l'économie du pays.

Autre considération d'importance, la population du Sinaï est très mal considérée par les égyptiens ! « ils ne sont pas les descendants des pharaons ! mais de vulgaires bédouins, originaires des pays du Moyen-Orient : Palestine, Jordanie, Arabie...

Toute considération militaire mise à part, le Sinaï est un vrai poumon pour la démographie galopante de l'Egypte. Cependant, à l'exception de la côte méditerranéenne à l'est du canal, peu de projets d'implantation ont vu le jour. L'Egypte perd là, une fantastique possibilité d'affirmation, d'occupation de territoire et donc de poids stratégique.

## **1.2 Démographie : le poids des hommes**

---

<sup>1</sup> La Force multinationale et Observateurs (FMO) ou Multinational Force and Observers (MFO) est une mission de paix indépendante, ne relevant pas de l'Organisation des Nations Unies, qui a été créée à la suite des Accords de Camp David de 1978 et du Traité de paix israélo-égyptien de Washington du 26 mars 1979. Le traité de 1979 fixe des limitations aux effectifs, aux armements et aux installations militaires dans le Sinaï égyptien et Israël. Quatre zones y sont distinguées, de l'ouest vers l'est, avec des limitations plus ou moins importantes. La FMO est chargée de surveiller l'application de ces limitations et de consacrer tous ses efforts pour empêcher toute violation. Elle place à cet effet des postes de contrôle et des postes d'observation et elle effectue des patrouilles de reconnaissance le long de la frontière internationale et dans les différents secteurs. Elle s'assure du respect des prescriptions relatives aux limitations des forces par des vérifications périodiques ou supplémentaires, sur demande d'une des parties. La FMO assure également la liberté de navigation dans le détroit de Tiran

### 1.2.1 La croissance des effectifs

Après avoir été considérée au début du XX<sup>e</sup> siècle comme un pays sous-peuplé, l'Egypte apparaît aujourd'hui comme surpeuplée: 1800 4 millions d'habitants, 1900 10 millions, 1981 42 millions, 1987 50 millions, 1990 54 millions, 1995 61,9 millions, 2001 69 millions.

L'élan démographique est extraordinaire. Actuellement l'Egypte est un des rares pays arabes à avoir accepté une politique démographique (planning familial) mais les effets sont longs à se faire sentir. Après une baisse dans les années 1965/75 à 2,4%/an, le taux d'accroissement a semble-t-il atteint un palier et se situe à 2,2% . L'indicateur synthétique de fécondité est de 3,9 enfants par femme. L'Egypte n'est, certes pas, le pays arabe à la démographie la plus galopante mais l'évolution actuelle porte sur une population déjà nombreuse et chaque année le pays compte 1 400 000 bouches supplémentaires à nourrir. Ce surpeuplement se focalise exclusivement autour de la veine jugulaire du pays : le Nil et dans sa capitale : Le Caire. Certains spécialistes diront d'ailleurs que le pays n'est pas surpeuplé compte tenu de la faible densité de population mesurée sur plus de 95% du territoire.

### 1.2.2 La répartition de la population.

Les 69 millions d'Egyptiens sont concentrés à 95% dans la vallée et le delta c'est à dire sur 35 000 km<sup>2</sup> soit 3,5% de la superficie du pays. La densité moyenne est de 1 900 habitants/km<sup>2</sup>. C'est une des plus fortes du monde, elle supporte la comparaison avec celles des grandes concentrations industrielles de l'Europe, de l'Amérique, du Japon ou des deltas de l'Asie des Moussons. Les 2/3 de la population égyptienne se concentrent dans le delta, la zone du canal de Suez. La vallée du Nil au sens strict (le Saïd) héberge l'autre tiers de la population.

L'Egypte reste encore un grand pays rural. La moitié de la population vit encore dans les campagnes. Les fellahs n'ont jamais été aussi nombreux dans toute l'histoire égyptienne. L'Egypte c'est avant tout le pays des 32 000 bourgs et hameaux. Les densités rurales sont extraordinaires, elles peuvent atteindre 800 à 900 au km<sup>2</sup> dans la vallée ou dans le moyen delta.

Localement les densités rurales peuvent s'élever 1 400 habitants au km<sup>2</sup> et même 1 800 dans certains villages du delta. Quels que soient les moyens mis en œuvre, on atteint là des maxima difficilement supportables car les superficies cultivées n'évoluent pas en fonction des besoins:

- en 1907: 5 400 000 feddans,<sup>1</sup>
  - en 1976: 5 700 000 feddans ,
  - en 1990: 6 223 000 feddans .

Le taux de croissance urbaine n'est pas parmi les plus forts du monde arabe: il n'est que de 3,4%. Les effectifs de la population urbaine grandissent pour les 2/3 sous l'effet de la croissance naturelle. L'Egypte ne connaît pas un exode rural trop intense et reste encore profondément

---

<sup>1</sup> 1feddan=0,42 hectare

rurale: les villes abritent la moitié de la population totale. Les effectifs restent pourtant impressionnants et les seuls citadins d'aujourd'hui sont plus nombreux que la totalité de la population de 1976.

Les réponses possibles à la croissance démographique sont en principe les suivantes dans le cas égyptien:

- accroître la production agricole à la fois par une extension des superficies cultivées et par intensification,
- limiter la croissance naturelle de la population par une action volontariste de contrôle des naissances,
- multiplier les emplois tertiaires et industriels en milieu urbain,
- recourir à la soupape de sécurité que constitue l'émigration temporaire ou définitive.

L'Egypte a dû conduire toutes ces actions à la fois, aucune n'a pleinement réussi.

### **1.3 Le poids des guerres**

L'Egypte occupe une position essentielle dans le bassin méditerranéen et contrôle une route qui a toujours été empruntée dans l'histoire de l'humanité: l'isthme de Suez qui était franchi par des routes terrestres, caravanières avant le creusement du canal.

Mais surtout depuis 30 ans l'Egypte se trouve au centre du conflit israélo-arabe: un poids énorme pour l'économie égyptienne. Le coût des armements est très élevé d'autant plus que beaucoup sont importés et payés en devises. Les contraintes stratégiques pèsent sur les choix économiques. Il faut tenir compte de la destination clairement militaire de nombreux contrats civils: réseaux de télécommunication, informatique, infrastructures aéroportuaires ou maritimes. Les priorités militaires opèrent une ponction désastreuse sur les ressources humaines: les techniciens de valeur sont en priorité dirigés vers l'armée. Enfin beaucoup de choix économiques sont subordonnés à des préoccupations politiques ce qui leur ôte une bonne partie de leur rentabilité économique ou de leurs conséquences positives. Il existe en quelque sorte une « surdétermination par le politique ».

D'un point de vue purement démographique, les conséquences des conflits modernes (depuis la seconde guerre mondiale en passant par la crise de Suez, la guerre des Six Jours en 1967 et la guerre du Yom Kippour en 1973) n'ont eu qu'un impact extrêmement limité sur la population totale de l'Egypte.

Depuis la paix séparée avec Israël<sup>1</sup>, le pays a su marchander, utiliser les atouts stratégiques dont il est seul à bénéficier. L'Egypte reçoit trois milliards de dollars par an depuis la paix avec

---

<sup>1</sup> Accords-cadres pour la paix au Proche-Orient conclus à Camp David le 17 septembre 1978 entre Menahem Begin (Israël) et Anouar El Sadate (Egypte), sous l'impulsion du président James Carter (Etats-Unis). Ils fixent, d'une part, les conditions d'un traité de paix entre Israël et l'Egypte (signé le 26 mars 1979). Ils comportent, d'autre part, un volet palestinien sur la Cisjordanie et Gaza prévoyant une négociation sans participation de l'OLP et ne se

Israël; grâce à son rôle dans la guerre du Golfe, sa dette extérieure a été réduite de moitié; l'Égypte a constitué une caution grâce à laquelle l'intervention américaine était rendue crédible. Actuellement elle est dans une situation où le pays peut aspirer à devenir un État Charnière.

## **1.4 Le poids de l'islam.**

L'islam est sans doute la religion qui mérite le plus d'attention, pour de multiples raisons : de par son poids démographique, tout d'abord, la communauté islamique représentant plus d'un milliard de personnes, avec un taux d'accroissement naturel très important. De par son implantation ensuite : l'islam, dont l'épicentre originel se situe au Proche-Orient, est présent aussi bien en Asie et en Indonésie qu'en Afrique et en Europe. De par sa vitalité et son activisme enfin, qui se manifestent par des résurgences nationalistes et intégristes de plus en plus sensibles, à tel point que l'on est conduit à se poser la question essentielle suivante : l'intégrisme islamique (lire terrorisme en filigrane) représente-t-il une menace pour l'avenir de l'Égypte.

### **1.4.1 La marque de l'islam.**

Il n'est pas seulement une religion, mais aussi un système juridique et social. Profane et sacré s'interpénètrent. L'année est rythmée par le temps religieux, celui des fêtes et des autres manifestations religieuses: *l'Aïd el-Fitr* qui clôt le Ramadan, *l'Aïd el-Adha* marquée par le sacrifice du mouton qui, dans les années de sécheresse, peut se traduire par une véritable hécatombe dans le troupeau ovin. Le pèlerinage à La Mecque rassemble un nombre sans cesse croissant de croyants: les lieux saints de l'islam accueillent chaque année quelques dizaines de milliers de fidèles au XIX<sup>e</sup> siècle; ils en reçoivent désormais plus de deux millions. Pendant le mois du jeûne, la vie profane est entièrement soumise au sacré et la discipline de travail le cède à la discipline religieuse, les horaires sont adaptés. On aménage des salles de prière sur les lieux de travail. L'islamisation du temps laïc progresse.

L'espace aussi est profondément transformé par le sacré. Point de village sans la masse blanche de la mosquée, dont les minarets s'élancent vers le ciel. Nous sommes plongés dans un même univers spirituel et esthétique. Les quartiers des villes s'organisent autour de la mosquée. Dans les zones d'urbanisation spontanée, c'est le premier équipement dont se dotent les citoyens. L'appel du muezzin, amplifié par la sonorisation électrique, scandale la vie de tout citoyen. L'islam est aussi système juridique: certes, la charia, ou loi sacrée, n'est pas appliquée partout, mais la religion affecte certains domaines de la loi. L'islam est bien à la fois système de régulation sociale et système de droit: il aspire à structurer l'intégralité du champ social.

La langue arabe jouit également d'un statut privilégié. L'ethnie arabe a une relation spécifique avec l'islam, elle est la langue de la Révélation, la langue de Dieu. Le prophète est

---

réfèrent ni à un État palestinien ni à Jérusalem. Les accords de Camp David aboutissent au retrait israélien du Sinaï en 1982. C'est le premier traité de cette nature entre un État arabe et Israël, mais son « volet palestinien » n'est pas appliqué et il isole l'Égypte des États arabes

arabe. C'est en arabe que partout dans le monde on psalmodie le Coran même si quelques diversités subsistent (la prononciation, le vocabulaire, la grammaire peut être différente au Sinäï).

#### 1.4.2 L'Islam et les minorités religieuses.

La multiplicité des groupes ethnolinguistiques et des minorités religieuses, arbitrairement réunies à l'intérieur des mêmes frontières nationales peut conduire à des situations conflictuelles. Les minorités religieuses non musulmanes sont nombreuses. Les chrétiens sont émiettés en de nombreuses Eglises (Orthodoxe, Catholique,...).L'Egypte doit compter avec une importante minorité copte<sup>1</sup>. Celle-ci jouait un grand rôle sous l'occupation britannique et se trouve marginalisée actuellement. Ils constituent le groupe le plus nombreux et comptent environ 8% de la population égyptienne. Il est relativement difficile d'évaluer avec précision leur effectif : l'Etat a tendance à les minimiser, la communauté elle-même de les gonfler. Les autorités égyptiennes évaluent leur nombre à 4 millions, les coptes eux-mêmes au double. Les origines des coptes (monophysites) remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne. L'église copte compte à sa tête un patriarche dit d'Alexandrie mais qui siège au Caire. Après la conquête arabe, il faut attendre 1879 pour que soit officiellement proclamée l'égalité de tous les Égyptiens musulmans et chrétiens, ce que confirmera la Constitution de 1922.

Les coptes sont actifs dans les mouvements nationalistes qui s'opposent aux nationalistes avant 1914 puis dans le Wafd. Le régime instauré en 1952 met l'accent sur la panarabisme et prive les coptes de leur influence. La présidence d'Anouar al-Sadate remet le nationalisme à l'honneur mais elle tend parallèlement à favoriser l'islam. L'un des contentieux les plus aigus entre le régime et l'Église copte remonte à 1955, à la suppression des tribunaux confessionnels qui auparavant traitaient du droit des personnes. des personnes. Les coptes reprochent aux

---

<sup>1</sup> Le mot copte vient de l'un des noms pharaoniques de l'Égypte qui a été successivement emprunté par le grec et l'arabe : « *Het ka Ptah* » (en égyptien) a donné en grec « *aiguptios* », signifiant égyptien, transcrit ensuite en arabe par « *qubti* » d'où le mot copte. Les Coptes sont en fait les chrétiens d'Égypte. C'est à dire qu'au moment de la conquête musulmane, quand le mot apparaît, tous les Égyptiens étaient coptes. C'est pourquoi, dans une acception assez étroite le mot désigne « *les Égyptiens de souche et leurs activités en la période qui court du IIIème siècle avant J.-C. et surtout du IIIème siècle après J.-C. et jusqu'au XIIIème, la plus marquante avant l'époque moderne* » ( **BOURGUET, Pierre du. Les Coptes, Paris, PUF, Que sais-je ? n°2398, 1988**) Les Coptes d'Égypte représentent la communauté chrétienne la plus importante du monde arabe sur le plan numérique. On les trouve dans les provinces de la Haute Égypte (Assiout, Sohâr et Minya) qui regroupent 60% de la population copte et où ils représentent 20% de la population totale de cette partie du pays, au Caire (25%) et à Alexandrie (6%). Il existe par ailleurs une importante diaspora, estimée à 500.000 personnes, établie au Liban, aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Australie. Minoritaires en nombre, les Coptes constituent aussi une ethnie religieuse, s'identifiant et étant identifié par les autres, c'est à dire par les Égyptiens musulmans, mais aussi les étrangers, comme une catégorie distincte des autres groupes de même nature. L'identification repose sur le fait que les Coptes sont, sur le plan ethnique, les descendants de l'antique peuple égyptien qui bâti les pyramides et sur lequel régnaient les Pharaons, par opposition aux Musulmans. Sur le plan religieux, ils sont dotés d'une Eglise nationale copte qui utilise pour langue liturgique le copte. Ils représentent donc une partie de l'héritage égyptien. Longtemps maintenus dans un statut d'infériorité, ils revendiquent depuis l'avènement de l'Égypte moderne, à la fin du XIXème siècle, d'une part une relative autonomie communautaire, d'autre part la possibilité de participer, à égalité avec les Musulmans, à la vie politique du pays. Ces revendications sont difficiles à faire valoir dans un pays à majorité musulmane qui a davantage perçu la minorité copte au cours des siècles comme un cheval de Troie de l'étranger que comme un allié indéfectible.

tribunaux civils devenus seuls compétents d'appliquer un droit inspiré de la loi musulmane. La tendance s'est aggravée à la fin des années 1970 quand les islamistes ont commis des attentats sanglants contre des coptes en Haute Egypte et à Alexandrie. Depuis, des troubles éclatent en particulier dans la région d'Assiout. Les islamistes extrémistes influents auprès des musulmans misérables commettent des attentats contre les coptes en général plus aisés et contre leurs églises.

### **1.4.3 Panarabisme et mouvements islamiques.**

#### **A Le mouvement panarabe**

Le panarabisme est une idéologie très liée au mouvement de la Renaissance arabe : la *Nahda* qui s'est développée à compter de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'univers culturel et idéologique de la *Nahda*, insistant sur l'unité de tous les arabophones et la grandeur de l'héritage arabe musulman, forge les hommes qui à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle revendiquent la succession de l'empire ottoman au nom du nationalisme arabe. C'est la nation arabe que l'on veut construire. On trouve dans le mouvement aussi bien des théoriciens musulmans que chrétiens d'où une coloration franchement laïque de l'arabisme. De nos jours l'aspiration à une seule nation fondée sur une commune « arabité » demeure. L'idéologie panarabe transcende le nationalisme patriotique et aucun citoyen arabe ne désavouerait son appartenance à un cercle panarabe plus large. Mais le mouvement est aujourd'hui fortement battu en brèche par l'islamisme (panislamisme dans le monde arabe).

#### **B Le mouvement islamique**

Les mouvements islamiques apparaissent comme une réaction de groupes sociaux déçus par les échecs du « nationalisme laïc » ou les tensions consécutives aux politiques de modernisation. Deux facteurs se combinent pour entraîner la perte de légitimité des dirigeants en place : l'échec face à Israël mais aussi l'échec des grands projets industriels qui ne fournissent pas les relais de ressources qui permettraient de socialiser la population en proie à une croissance démographique extraordinaire. L'économie ne suit pas ! La rente pétrolière directe ou indirecte, les aides extérieures, le canal de Suez, le tourisme ne suffisent plus pour intégrer les nouvelles générations. Les promesses de la modernité ont trop souvent laissé place au ressentiment, précisément chez ceux qui y avait cru. Il est le produit de tous les problèmes, de toutes les tensions, traumatismes et frustrations accumulées depuis un demi-siècle. L'islamisme se révèle plus une idéologie politico-sociale inspirée des valeurs traditionnelles qu'une théologie. Ce qu'il y a de nouveau c'est bien une lecture politique de l'islam. Il se soucie moins de renaissance spirituelle ou de réforme doctrinale que d'une reprise en main d'une société en passe d'acculturation et d'occidentalisation. Si le Coran est brandi, ce n'est pas en tant que recours métaphysique mais comme substitut aux normes en vigueur, comme panacée contre la dégradation générale des mœurs, comme défi lancé à la laïcité envahissante et par démarcation par rapport aux cultures occidentales. L'islamisme fait le constat de la décadence des sociétés et cherche à les « purifier ». Pour les islamistes la légitimité de l'Etat-nation moderne s'oppose à la

légitimité du droit musulman. En ce sens il est différent du fondamentalisme religieux. Si le mouvement islamiste reste unitaire dans son expression idéologique, on assiste sur le terrain à une diversification des acteurs et une dérive vers l'activisme islamique ou le terrorisme.

### C L'activisme islamique

La poussée indéniable de l'activisme islamique semble bien liée à son caractère catalyseur des mécontentements, voire des désespoirs, et des nationalismes qui resurgissent soudain, au moment où l'idée supranationale progresse de par le monde. Le terreau sur lequel se nourrit l'intégrisme est particulièrement en Egypte : une démographie galopante, dont les conséquences sont multiples : les économies très fragiles et déséquilibrées ne peuvent en aucun cas supporter des taux d'accroissement naturel dépassant 3 %, et génèrent un nombre sans cesse plus important d'exclus d'une hypothétique croissance économique. Cet accroissement incontrôlé de la population aboutit à une proportion de jeunes de moins de vingt cinq ans qui dépasse 60 %. Cette tranche d'âge, la plus soumise aux difficultés sociales et économiques, est également la plus sensible aux thèses radicales de l'Islam intégriste : le chômage quasi institutionnel, ajouté aux carences du système d'éducation ou de formation professionnelle, devient si difficile à vivre qu'il permet toutes les fuites en avant . « C'est dans ce vivier que se constitue la relève de la mouvance islamique internationale, que se forme toute une génération de militants mieux entraînés et plus endoctrinés que leurs aînés »<sup>1</sup>. L'Egypte peut aussi, tristement se vanter d'être à l'origine du plus célèbre mouvement extrémiste<sup>2</sup> et de posséder de grands leaders charismatiques<sup>3</sup> et d'avoir financièrement supporté des mouvances islamiques internationales par l'intermédiaire d'établissements bancaires.

---

<sup>1</sup> JACQUARD R. « *Fatwa contre l'occident* », Albin Michel, Paris 2001

<sup>2</sup> Les frères Musulmans, fondés en 1928 par Un instituteur égyptien Hassan al Banna qui a été formé dans un institut fondé en 1872 à l'initiative des mouvements réformistes modernistes d'Egypte, l'école Dar al-Ouloum (« Maison des sciences religieuses »), dans la logique d'Ibn Taymiya il proclame : „*L'islam est idéologie et foi, partie et nationalité, religion et Etat, esprit et action, livre et épée.*“. Il est à la fois un orateur et un organisateur de très grande influence. Son association s'étend rapidement car, très soucieux d'éducation et d'encadrement de la jeunesse, multiplie les branches locales du mouvement. Pour lui, seule est juste une société musulmane, seul est légitime un Etat islamique qui, selon l'impératif du Coran, s'attache à « promouvoir le bien et à condamner le mal ». Fondé sur la *charia* (« législation religieuse »), pareil Etat régirait une communauté divisée en croyants, en incédés, en opportunistes et en opposants. Il serait dirigé par les plus compétents des Croyants, c'est-à-dire les *oulémas* (savants en sciences religieuses). Enfin, Hassan al Banna préconise de structurer cet Etat autour d'un système fiscal fondé sur la *zakat* (« aumône légale ») et il récuse la division de l'espace musulman en nation, ne voulant tenir compte que de l'*Oumma*, la Communauté musulmane dans son ensemble.

<sup>3</sup> **Sayyid Qotb**, né en Moyenne Egypte en 1906, il fait des études à l'école Dar al Ouloum comme Hasan al Banna. Il entame au début des années trente une carrière dans l'enseignement et mène parallèlement des travaux littéraires et journalistiques, en même temps qu'une activité politique relativement modeste au sein du Wafd, le grand parti nationaliste égyptien. En 1945, il quitte cette formation et publie des articles très critiques contre l'état social et politique de Egypte. Il est alors envoyé aux Etats-Unis en 1948, où, loin d'être séduit par le modèle américain, il prend conscience des valeurs qui l'animent et de son islamité. Il rentre en Egypte et fait preuve d'un antiaméricanisme si virulent qu'il est contraint de démissionner. Il rejoint les Frères musulmans et sera victime de la grande répression que mène Nasser à partir de la fin de 1954. Sayyid Qotb restera plus de neuf ans dans le bagne de Toura, y écrivant un important commentaire du Coran et des ouvrages de doctrine, dont *Maalim fi l-Tarik* (« Maître sur le chemin »), qui sera un texte fondamental de l'islamisme contemporain.

**Qazi Husseyn Ahmad** actuel dirigeant du Jama'at-i Islami

**Hamid Abou al Nasar** Guide des Frères musulmans égyptiens depuis 1986.

Toutes ces difficultés, qui caractérisent l’Egypte aujourd’hui s’apprécient au centuple dans sa capitale : Le Caire.

## 2 – Le Caire

Le Caire est la plus grande métropole d’Afrique mais elle figure également au « top ten » des villes les plus peuplées du monde. Aujourd’hui l’agglomération cairote regroupe le tiers de la population égyptienne<sup>1</sup>. Le taux d’accroissement de la population urbaine se situe actuellement autour de 3 %. La population du Caire est impressionnante. En fait ceci découle d’une concentration considérable des fonctions. La capitale cairote abrite près de la moitié des emplois industriels et presque 60 % de ceux du tertiaire. La centralisation du pouvoir<sup>2</sup> et la concentration des activités est extrême. Cette surpopulation alliée à l’urbanisation sauvage observée dans les banlieues inquiète les autorités du pays. Plus inquiétant encore, le développement de la contestation islamiste, favorisée par les problèmes de scolarisation et l’émergence des madrasas

En fait, Le Caire synthétise et concentre la totalité des problèmes du pays. Pour bien comprendre la situation de la capitale égyptienne aujourd’hui, il apparaît essentiel de revenir sur son histoire d’abord, depuis son origine à nos jours et des difficultés qui ont des effets sensibles tant sur la sûreté intérieure que sur sécurité extérieure.

### 2.1 Du camp à la ville arabe

#### 2.1.1. La fondation de la ville arabe (640-1250)

L’histoire du Caire s’est amorcée dès la conquête de l’Egypte par les Arabes en 640, trois siècles avant la fondation de la ville même du Caire (Al Qahira) par les Fatimides<sup>3</sup> En fait, la fondation de la ville est un long processus qui s’étire sur 6 siècles. Il faudra attendre la construction de la citadelle de Saladin<sup>4</sup> (1176) pour que les destinées de la ville soient définitivement tracées.

---

<sup>1</sup> Paradoxalement, l’Egypte n’est pas le pays le plus urbanisé de la région puisque, actuellement, la population des villes ne représente que 50 % de la population totale. En fait le taux d’accroissement de la population urbaine, à peine supérieur à celui de la population, n’est donc pas la résultante d’un exode rural massif mais plutôt le fait d’une croissance démographique qui s’applique sur des effectifs déjà importants. De même, il est faux de considéré l’Egypte comme un pays surpeuplé.

<sup>2</sup> On trouve au Caire les deux tiers des fonctionnaires

<sup>3</sup> Membres d’une dynastie arabe (909-1171) se déclarant appartenir à la descendance du prophète par sa fille Fatima (d’où leur nom).

<sup>4</sup> Salah al-Din al-Ayyubi (1138-1193) : Sultan Ayyubide d’Egypte. Issu d’une grande famille kurde émigrée en Syrie, il servit avec son père Ayyub et son oncle Chirkuh l’atabek d’Alep, Nur al-Din. Celui-ci chargea Chirkuh de rétablir l’ordre en Egypte, afin d’empêcher une invasion possible par les croisés. A la mort de son oncle, Saladin devint vizir du calife fatimide du Caire (1169) qu’il déposa et remplaça (1171) en s’attribuant le titre de sultan et en instaurant la suzeraineté nominale des califes abbassides sur l’Egypte. Par-là, il détrôna les Fatimides et instaura à nouveau en Egypte, la légitimité abbasside et le rite sunnite.

En 642, le chef des armées arabes établit un camp : Fostat<sup>1</sup>. C'est le début de l'occupation permanente du site. Ce site primitif du Caire commande la route terrestre qui conduit de la Syrie vers le Maghreb. La route évite l'éventail du delta du Nil qui oppose au voyageur les difficultés de ses multiples bras et de ses innombrables canaux. A la base du delta, au droit de l'île de Roda, on franchit facilement le fleuve par deux ponts de bateaux. Le dispositif est simple : en rive droite du fleuve une plaine et des terrasses alluviales qui s'étendent jusqu'au « Jebel Moqattam », en rive gauche, l'intersection avec la grande voie fluviale du Nil qui joint Haute et Basse Egypte valorise le site. A l'intérieur de cet espace, l'emplacement de la ville a varié. A chaque changement de dynastie correspond un déplacement à l'intérieur du site. A Fostat succède sous les Abbassides<sup>2</sup>, « El Askar » un peu plus au Nord, puis « Al Qataï ».

L'arrivée au pouvoir des Fatamides en 969 marque un moment décisif avec la fondation de la nouvelle capitale : Al Qahira, qui englobe l'ancienne Fostat. Le Caire est la capitale d'un état autonome. Elle devient une véritable ville avec une activité économique notable. Quelques monuments du Caire fatimide subsistent de nos jours. Avec la dynastie des Ayyubides<sup>3</sup> (1159-1250) l'effort se poursuit. Une citadelle est aménagée sur le Jebel Moqattam par Saladin en 1176.

Cette longue période (649-1250) est marquée aussi par les transformations et l'aménagement du site. Le cours du Nil se déplace vers l'ouest et on procède à l'assèchement des terres gagnées sur le fleuve.

### **2.1.2. La ville Mamelouk et ottomane**

La ville continue son expansion et la conquête de son site notamment vers le nord et à l'ouest par l'aménagement des terres gagnées sur le Nil. L'activité économique est importante. La période ottomane n'a pas été aux XVe et XVIe siècles la stagnation trop souvent dépeinte. Sur les grandes routes internationales, le Caire reste le point de passage normal du trafic venant de la mer Rouge et de l'Océan indien. Même la découverte de la route des Indes ne détourne pas immédiatement le flux des produits orientaux et, par la suite, le café du Yémen remplace avantageusement les épices.

En 1800, Le Caire est une grande ville d'aspect médiéval, constituée de 53 quartiers, traversée par des canaux, comptant encore 12 étangs car l'assèchement n'est pas achevé. Elle

---

<sup>1</sup> Al Fustat

<sup>2</sup> Dynastie de califes arabes (750-1258) fondée par Abû al-Abbas al-Saffah, descendant d'Al Abbas, oncle du prophète. Les survivants abbassides qui furent accueillis en Egypte par les sultans Mamelouks perpétuèrent symboliquement leur dynastie.

<sup>3</sup> Dynastie musulmane qui renversa les Fatimides en Egypte (1171) et les abateks zingides en Syrie. Fondée par Saladin le sultanat fut partagé entre les trois fils et le frère du calife. La dynastie divisée en 4 branches dont la principale, celle d'Egypte (1171-1250), fut destituée par les Mamelouks bahrrites. Les Ayyubides furent de remarquables administrateurs et de grands bâtisseurs et furent en matière religieuse, des défenseurs zélés du sunnisme.

abrite 270 000 habitants sur 883 hectares. A l'intérieur de la ville les différentes communautés non musulmanes sont regroupées dans des quartiers distincts (quartier copte, grec, juif, catholique). Ce Caire médiéval constitue aujourd'hui la vieille ville avec ses mosquées, ses palais, sa citadelle.

### **2.1.3. L'action du Khédivé Ismail et la création de la ville coloniale**

Entre 1800 et 1860 Le Caire ne change guère Mehemet Ali, homme d'État entreprenant et novateur dans beaucoup d'autres domaines montre bien peu d'intérêt pour sa capitale. C'est seulement à partir de 1867 que les transformations vont s'accélérer. La ville qui s'étend sur 863 hectares en 1867 et compte 300 000 habitants ne cesse de grandir.

#### **A - Le Khédivé Ismail et la tentation de l'Occident (1863-1879).**

Dès le début de son règne le Khédivé manifeste son goût pour le progrès technique et l'urbanisme et apporte des innovations : en 1865 une compagnie est chargée de l'adduction des eaux, 1867 voit le début de l'éclairage urbain. Surtout son séjour à Paris, au moment de l'exposition universelle de 1867, lui permet de découvrir le style Haussmannien triomphant. Il veut donner à l'inauguration du canal de Suez, un retentissement mondial et décide de transformer Le Caire. Le court délai qu'il s'impose (moins de deux ans) lui interdit de remodeler la ville ancienne. Il pouvait, par contre, plaquer à sa limite occidentale, entre la ville elle-même et les bords du Nil, une façade susceptible d'impressionner ses visiteurs européens. Ainsi se trouvent définis le caractère et les limites de l'opération d'urbanisme. L'aménagement porte sur 250 hectares : tout un réseau de nouvelles rues reliant entre elles une douzaine de places est tracé. Une gare est construite, un pont jeté sur le Nil, quelques centaines d'immeubles sortent de terre, un opéra inauguré, etc.. Après 1869, les difficultés financières sont énormes et les travaux se ralentissent.

Ces grands travaux sont déterminants : le mouvement est lancé. En quelques années la ville double sa superficie. Elle compte, en 1882, 375 000 habitants dont 19 000 étrangers. Le Caire s'étire vers le nord et l'ouest. Ces transformations sont lourdes de sens. Ce sont désormais deux villes juxtaposées qui forment Le Caire :

\* la vieille ville n'a pas subi de transformations profondes dans sa structure. Des nouvelles voies ont été tracées : des « saignées » rectilignes pratiquées dans le vieux tissu urbain.

\* une autre ville, organisée à l'europpéenne dans sa structure et ses fonctions, est née où les étrangers sont nombreux. A partir de cette date, « *Le Caire est comme un vase fêlé dont les deux parties ne pourront plus se ressouder* » écrit Jacques Berque<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Revue Maghreb-Mashrek, *Monde Arabe – Villes, pouvoirs et sociétés*, n°143, Paris 1999

## **B - La ville coloniale (1882-1950)**

La Grande Bretagne domine l'Égypte à partir de 1882. Le développement du Caire traduit les changements apportés dans le pays. L'Égypte est maintenant totalement indépendante de la Sublime Porte. Elle devient le centre de l'administration coloniale, le siège de grandes administrations étrangères. Le Caire ajoute ainsi toute une gamme de fonctions nouvelles au prestige que la capitale tire de son rôle culturel et religieux. La ville se transforme profondément.

## **C - L'essor de la population est extrêmement rapide.**

Le Caire passe de 375 000 habitants en 1882 à 1 312 000 habitants en 1937 et 2 000 000 en 1947. Cette croissance démographique a surtout été sensible après 1916. A la fin du XIXe siècle les travaux d'aménagement dans la vallée (constructions de barrages, extension de l'agriculture) maintiennent les ruraux à la campagne. Plus tard, avec l'augmentation la population rurale, ce n'est plus le cas et l'exode rural devient important : il se dirige essentiellement vers le Caire. Dans les années 30<sup>1</sup>, il intervient pour moitié dans l'accroissement de la population cairote. Le gonflement de la population de la capitale était moins dû à l'attraction de la ville, dont l'industrialisation se développait à un rythme assez lent qu'à la surpopulation de la campagne dont le Caire contribuait plus que toutes les autres zones urbaines à absorber le trop plein. Tous les éléments de la crise à laquelle on assiste aujourd'hui commencent à se mettre en place. Les étrangers sont également nombreux à s'installer.

## **D - Les transformations et l'extension urbaines**

Des opérations d'urbanisme sont réalisées dans la ville et sa périphérie : comblement des derniers étangs, nivellement des collines etc.. Les vieux quartiers se densifient tandis que les obstacles qui s'opposaient à l'extension de la ville sont levés. On met en place un réseau moderne de transports. Le franchissement du Nil posait problème en raison notamment de l'ampleur des crues et de la largeur du fleuve. La construction du premier barrage d'Assouan en 1902 permet un certain contrôle de la crue et la stabilisation des berges du fleuve. 4 nouveaux ponts enjambent le Nil et viennent s'ajouter à celui construit par Ismail.

De nouveaux quartiers voient le jour : sur la Corniche en bord de Nil, le quartier Zamalek s'étend dans l'île de Gazira. C'est aussi le début de l'occupation de Gizeh. La réalisation qui marque l'époque est la construction à 8 km du centre, au début du siècle d'une cité satellite : Héliopolis où 5 000 hectares de terrains désertiques sont viabilisés et reliés par tramway au centre. Le baron Empain contrôle cette vaste opération d'urbanisme moderne. Héliopolis compte 50 000 habitants en 1947, 100 000 en 1954, 370 000 en 2001.

---

<sup>1</sup> MEYER G., *Kairo, Entwicklungsprobleme einer Metropole der Dritten Welt*, Cologne, Aulis Verlag, 1989

En 1937, l'aire urbanisée s'étend déjà sur 16 000 hectares.

### **E - En 1950, à la fin de la période coloniale, quel bilan dresser ?**

La ville reste éclatée. L'opposition entre ville ancienne et ville moderne est plus forte que jamais. Au pied de la citadelle, les quartiers de la vieille ville, désertés désormais par les notables, vidés d'une partie de leurs activités économiques se densifient et se paupérisent. Les activités modernes se concentrent à l'ouest qui abrite les grands hôtels, les banques, les ministères, les ambassades, les casernes, les beaux immeubles. Les quartiers aisés de Zamalek, Roda, Gizeh prennent définitivement forme tandis que qu'au Nord s'étendent les nouvelles excroissances (Boulac, Chubra, Héliopolis) qui accueillent 40% de la population de la capitale. La ville est donc éclatée à l'image même de la société coloniale qu'elle abrite.

Les redoutables problèmes auxquels devra faire face la future métropole sont déjà perceptibles. La croissance de la population urbaine s'accélère. Les structures pour y faire face sont inexistantes. La Municipalité du Caire ne sera créée qu'en 1949 : jusque là la gestion de la ville relevait des instances du pouvoir central !

## **2.2 1950-1995 : Le grand Caire, métropole du monde arabe**

A compter du milieu du siècle, les modalités de l'urbanisation prennent une toute autre dimension. La capitale égyptienne va se développer à des rythmes inconnus jusque là. Le phénomène de macrocéphalie propre à tant de pays du Tiers-Monde y trouve une parfaite illustration.<sup>1</sup>

### **2.2.1. Les facteurs et facteurs d'évolution.**

#### **A - Le flot démographique**

L'évolution de la population du Caire ne peut être séparée de celle enregistrée dans le reste du pays. La croissance naturelle de la population égyptienne est passée de 1,2% par an entre 1927 et 1937 à 1,9% au cours de la période 1939-1947, puis 2,6% à partir de 1947. La croissance naturelle des Cairotes reste du même ordre de grandeur mais il faut y ajouter l'apport de l'immigration. La tendance qui se dessinait au cours de la période précédente s'est confirmée : la capitale absorbe l'essentiel de l'exode rural : plus de 80% des migrants choisissent la capitale pour s'établir. Ainsi la croissance des effectifs urbains revient pour 30 à 40% à l'installation des ruraux. A cela s'ajoute l'installation des réfugiés venus de la région du canal de Suez après la guerre de 1967. L'organisation d'un puissant mouvement migratoire vers les pays du Golfe au cours de la dernière décennie a eu pour conséquence de grossir le flux des installations. Certains migrants d'origine rurale après leur séjour à l'étranger ne retournent pas dans leur village mais s'installent au Caire grâce à leurs économies. Le séjour à l'étranger est en quelque sorte un relais dans la chaîne migratoire. Pendant de nombreuses années, la ville a

---

<sup>1</sup> RAYMOND A., *Le Caire*, Paris, Fayard, 1993

grandi à des taux de l'ordre de 4% l'an qui induisent un doublement des effectifs de la population en 18 ans.

Aujourd'hui, en 2001, les taux de croissance se sont ralentis et se situent à 2%. Les taux de croissance naturelle ont baissé ainsi que l'exode rural. On estime que la croissance est de l'ordre de 2 à 2,2% par an. Le Grand Caire compte environ chaque année 300.000 habitants de plus dont 10% viennent des campagnes.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'impétuosité démographique que l'on a enregistrée ces trois dernières décennies. La ville, dans ses limites municipales passe de 2 millions en 1947 à 5,1 millions en 1976, 8,6 millions en 1986. Mais si l'on considère l'ensemble de l'agglomération de Grand Caire, les chiffres sont bien plus élevés et en 2001 la population était estimée de l'ordre de 12 millions. Un Egyptien sur cinq vit au Caire et la capitale offre un toit à un citadin sur deux.

### **B - Les facteurs politiques et économiques rendent compte de cette spectaculaire croissance.**

Avec la Révolution des Officiers Libres de 1952, le rôle joué par la capitale s'est considérablement renforcé. Elle est devenue le centre de décision unique d'un pays très fortement centralisé. Les emplois du tertiaire administratif se sont multipliés. Le Caire compte les 2/3 des fonctionnaires du pays et plus de la moitié des étudiants.

L'application de la réforme Agraire a eu aussi pour conséquence de renforcer le poids économique de la capitale. Les indemnités versées aux anciens propriétaires fonciers nationalisés ont été investies dans l'immobilier cairote. Il en est de même aujourd'hui avec les fonds des émigrés.

La politique nassérienne a considérablement renforcé l'industrialisation de la capitale où on dénombre au moins 700 000 emplois industriels. 75 % des emplois du secteur des industries lourdes et des biens d'équipement y sont localisés notamment autour du haut fourneau d'Hélouân dans le sud de la métropole. Les industries des biens semi-finis sont également très bien représentées avec plus de 200 000 emplois (35% du secteur). Toutes les industries de consommation tiennent aussi une grande place (450 000 emplois soit 35% des emplois de la branche).

Toutes ces activités industrielles se localisent pour l'essentiel dans deux sites. Au sud, Hélouân abrite l'industrie lourde et les biens d'équipement (sidérurgie, cimenterie, chimie de base, industries mécaniques et métalliques, industries du matériel de transport) Chubra el Kheima au nord accueille de préférence les industries textiles, la chimie légère, les industries mécaniques etc.. Actuellement les sites se diversifient et les implantations industrielles se multiplient le long des voies d'accès qui conduisent à la capitale. Au total, Le Caire est de très loin la plus grande ville industrielle du pays : elle produit la moitié de la valeur ajoutée et procure la moitié des emplois également. Pourtant ces emplois « officiels » ne peuvent assurer

du travail à toute la population et Le Caire est aussi une ville où fourmillent les activités informelles.

Le secteur informel assure très certainement au moins 45% de l'emploi total. Ces activités informelles sont innombrables et très variées. Elles marquent très fortement le paysage urbain et expliquent le miracle quotidien de la survie d'une telle agglomération. L'extraordinaire diversité des petits métiers, des activités de survie à la petite industrie, multiplie les offres d'emplois, étend la pluri-activité des fonctionnaires, absorbe la main d'œuvre féminine ou jeune (un tiers des enfants abandonne l'école avant la fin du cycle primaire). La parcellisation des tâches couplées à la souplesse des affectations permet la multiplication des activités.

Voici la description de ces activités informelles faites au début des années 80 par les rédacteurs du volume « Le Caire » dans la collection les grandes cités, de Time Life p188 et suivantes :

*« Le ramassage des ordures de porte à porte est parfaitement organisé grâce à l'initiative de deux groupes d'immigrés : les Wahiyah et les Zabalin. Les premiers, des musulmans originaires de l'oasis de Dakhlah, dans le désert occidental, achètent aux propriétaires des immeubles de location les droits de collecte et font payer des frais de service aux locataires des dits immeubles. Les Zabalin, en majorité des chrétiens des villages coptes de Haute Egypte rachètent les droits de collecte aux intermédiaires wahiyah et effectuent le travail.*

*Les Zabalin constituent l'une des classes les plus méprisées de la société. On compte environ 40 000 de ces éboueurs chiffonniers qui vivent dans de misérables bidonvilles aux abords de la capitale. On les voit presque tous les matins, travailler par équipes de deux ou trois hommes, habillés comme des épouvantails, avec des chapeaux de paille et de vieux vêtements hétéroclites; accompagnés de leurs enfants, ils font leur ronde en conduisant un petit tombereau brimbalant sous une pyramide d'ordures et traîné par un âne. Chaque mois les Zabalin récupèrent ainsi 2 000 tonnes de vieux papiers qui, recyclés, produisent 1 500 tonnes de papier et de carton. Ils fournissent aussi des chiffons de coton et de laine qu'on réutilise pour fabriquer des tentures ou des couvertures; des boîtes de conserve qui, comprimées et soudées, se transforment en casseroles, en rivets, en jouets ou même en pièces de rechange mécaniques; des os qui entrent dans la composition des peintures, du verre et du plastique qui seront retraités. Les opérations de triage sont si minutieuses qu'on va jusqu' à ouvrir les piles sèches pour en extraire les crayons de graphite, tandis que les enveloppes de zinc sont fondues en lingots. Tous ces matériaux et bien d'autres reprennent le chemin du Caire par les soins de marchands en gros et de divers intermédiaires qui réalisent de substantiels bénéfices.*

*En parcourant de nombreux quartiers du Caire, j'ai pu à maintes reprises constater l'importance pour l'économie de la capitale des ingénieuses opérations de recyclage dont les Zabalin offrent un si frappant exemple. Dans des dizaines de boutiques de vêtements d'occasion, près de Bab Zuwaylah, des ouvriers raccommoient ou retailent des vêtements de rebut, déchirés aux coutures ou en loques. Dans de petites rues adjacentes du Char'al-Mu'izz, on voit des paniers de chaussures d'occasion vendues avec des morceaux de cuir provenant des tanneurs, permettant de les ressemeler. Le bois, matériau précieux en Egypte, est utilisé au maximum. La sciure et les*

*copeaux servent de combustible pour les souffleurs de verre ou les fondeurs; vieux panneaux et vieilles planches se transforment en meubles bon marché... L'industrie lourde du recyclage est localisée dans le sud de Chubra , un quartier de petites entreprises et d'immeubles de classe moyenne, situé au nord de Bulaq. Tous les emplacements libres, utilisés pour les cimetières de voitures et les fonderies sont couverts de carcasses de vieux tracteurs, de véhicules militaires, de morceaux d'autobus et de piles de vilebrequins, essieux, colonnes de direction et roues.*

*Dans tous les quartiers du Caire, on trouve de modestes garages où des mécaniciens (des adolescents pour la plupart) se livrent à des opérations chirurgicales sur de vieilles guimbarde. Leurs ateliers sont toujours dans un désordre indescriptible; des outils divers, du fil électrique, des tubes, des écrous et des boulons gisent pêle-mêle dans la poussière; des chiens se grattent dans les coins et un mouton farfouille quelquefois parmi les chiffons gras et les vieux journaux. Cela n'empêche pas le travail de se faire et assez bien, si l'on en juge par le nombre de tacots vénérables qui roulent dans les rues du Caire.*

*Au total les petits ateliers et entreprises artisanales du Caire occupent un demi million de personnes soit en moyenne trois personnes par entreprise. Les travailleurs habitent en majorité sur les lieux de leur travail ou à proximité. L'épreuve des déplacements par les transports publics leur est épargnée. Et ils ne sont pas affectés dans leur vie privée ou professionnelle par les insuffisances ou les pannes des systèmes de communication dont le monde moderne du travail est dépendant. Leur monde à eux est celui des relations personnelles au sein d'une communauté étroitement liée. Ils se rencontrent au café du quartier pour parler de leurs affaires. Sur le plan familial s'organise un système d'assistance mutuelle qui permet de procurer du travail- ou des secours en argent- aux parent incapables de trouver un emploi ailleurs, pour des questions d'âge, de maladie ou pour tout autre handicap. »*

### **2.2.2. L'évolution de l'aire urbanisée.**

Pour absorber une telle masse de population la ville a dû à la fois se densifier et s'étendre considérablement. La densification est parfois extraordinaire. La densité moyenne est, en 1980 est de 521 habitants par hectare mais cette moyenne n'a aucun sens : les quartiers les plus riches ne comptent que 94 habitants par hectare, tandis que sur cette même superficie s'entassent 2500 citadins dans la vieille ville. Au Caire comme dans toutes les villes du Sud, une extraordinaire inégalité de l'occupation de l'espace urbain est la règle. Le taux d'occupation par pièce est en moyenne de 2,3 par pièce, il atteint 11 dans les quartiers les plus défavorisés.<sup>1</sup>

Par ailleurs, l'extension de l'aire urbanisée est spectaculaire. La zone construite (urbanisation continue et discontinue, avec les villages) est passée de 26 500 ha en 1977 à 32 600 en 1982 et sans doute quelque 45 000 ha au moins en 2001. La ville ne cesse de s'étendre aux dépens des terres irriguées de la vallée et du delta. L'aire urbanisée s'allonge parallèlement au Nil sur plus de 50 km.

---

<sup>1</sup> Certains quartiers comme la ville cimetière proche du quartier de la citadelle (appelée aussi localement « Dead City » affichent même un taux d'occupation de 15 par pièce.

La ville est faite de violents contrastes, quartiers populaires pauvres et surpeuplés se juxtaposent aux quartiers aisés. Entre les taudis des quartiers centraux, les habitats aux commodités minimales des lointaines zones périphériques et les immeubles modernes de la corniche du Nil ou de Doqqi des migrations mettent chaque jour en mouvement des centaines de milliers de Cairotes cependant que la généralisation des mass média avive la conscience de différences qui sont de plus en plus difficilement supportables.

### **A - La vieille ville**

Elle compte vraisemblablement encore 1 000 000 d'habitants. Elle est saturée et en certains îlots la densité y est extrêmement forte. Il ne subsiste que bien peu de vestiges du Caire ancien. L'impression qui domine est celle de la misère qu'aggrave la négligence des services publics dans ce Caire oublié. Des immeubles récents vite dégradés remplacent les constructions anciennes, prématurément usées par un entretien insuffisant et une occupation trop dense. Les activités traditionnelles qui avaient assuré l'équilibre de la vieille ville disparaissent. Une certaine évolution se fait toutefois sentir ces dernières années. Certains quartiers se dédensifient car la population va s'installer en périphérie dans les zones d'urbanisation spontanée.<sup>1</sup> De petites activités de type informel (biens de consommation) voient le jour grâce aux revenus de l'émigration.

### **B - Le centre du Caire.**

Le Caire moderne du Khédivé Ismail jouxte la vieille ville à l'ouest et abrite toujours la vie administrative, les activités de commerce et de services. Au-delà de la place de la Libération (Mîdan el-Tahrîr), la grande place de la métropole où se concentre une bonne partie de la circulation, s'allonge sur les bords du Nil le centre du Caire métropolitain. Sur plusieurs centaines de mètres voire des kilomètres le Nil coule entre un double barrage de buildings qui donnent la mesure de la mutation égyptienne depuis 40 ans. Un C.B.D. de 250 hectares s'édifie dans cette partie centrale. La Corniche du Nil abrite les grands hôtels internationaux, les grandes banques, l'import-export etc. Aucune misère visible ne gêne ici la féerie du Nil : la vieille ville n'est qu'un somptueux et lointain arrière plan, un décor piqueté de minarets ou de coupoles qui se déploie jusqu'à la citadelle. A partir de ce centre, à l'ouest, et sur l'autre rive du Nil s'alignent des immeubles de plus en plus nombreux et de plus en plus élevés : quartiers bourgeois (Doqqi) voisinent avec des quartiers populaires (Imbaba) ou bien des quartiers de l'époque nassérienne réservés aux couches moyennes (Muhandissin ou quartier des ingénieurs).

### **C - Le Nord**

C'est vers le nord que s'exerce actuellement l'essentiel de la poussée urbaine : 60% des Cairotes y résident. Le mouvement d'urbanisation est impétueux, difficile à endiguer. Il s'exerce le long des voies de communication, le front d'urbanisation empiète très largement sur les terres

---

<sup>1</sup> EL KADI G., *L'urbanisation spontanée au Caire*, Tours, Urbana, 1987

agricoles de la vallée et du delta. La variété des quartiers est très grande mais ils sont le plus souvent mal structurés et mal reliés les uns aux autres. Les vieux villages sont englobés par l'avancée de la ville. Dans ces banlieues où alternent les secteurs semi-ruraux, et les quartiers modernes du genre H.L.M., les zones d'urbanisation spontanée et les zones industrielles habitent une population ouvrière et une classe moyenne pauvre.

Dans les franges en cours d'urbanisation une population récemment arrivée à la ville s'adapte progressivement. En contraste marqué avec ces quartiers peu favorisés, les zones du nord-est du Caire offrent deux exemples d'un urbanisme moderne volontaire : début de siècle et colonial pour Héliopolis, milieu de siècle nassérien pour Madînat Nasr. Bâties à l'orée du désert, ces deux villes nouvelles étalent leur réussite le long de l'autoroute qui conduit à l'aérodrome et sont maintenant reliées au centre-ville et intégrées à l'agglomération

## **D - Le Sud**

La poussée d'urbanisation vers le Sud est un peu plus tardive mais il se fait sentir nettement de nos jours. Maadi n'est plus la calme résidence qu'elle fut, ses villas de style colonial, perdues dans les jardins et les arbres se dissolvent dans une ville en pleine expansion.

Plus loin, vers le sud le tissu urbain autrefois tenu se consolide et autour des usines de la zone industrielle d'Hélouân s'étendent d'énormes cités implantées dans un paysage désertique.

### **2.3 La crise urbaine : l'impossible gestion.**

La gestion d'une aussi vaste métropole pose des problèmes quasi insurmontables<sup>1</sup>. Les problèmes sont d'autant plus ardues à régler que la croissance urbaine s'effectue dans un contexte de grande pauvreté. Le PNB par habitant n'atteint que 550\$. Rien de comparable à ce qui se passe en péninsule arabique où s'affiche un urbanisme en abondance.

De très nombreux efforts ont été tentés pour apporter une solution aux problèmes complexes mais l'efficacité des mesures prises est très relative. Trois schémas directeurs ont été adoptés depuis 1956. Les deux premiers (1956 et 1970) ont été des échecs ; le troisième qui date de 1983 est encore en cours de réalisation.

#### **2.3.1 La crise des équipements urbains**

##### **A - Les problèmes de l'eau**

Ils se posent sur le double aspect du ravitaillement en eau potable et de l'assainissement.

##### **➤ L'eau potable**

Les trois quarts des logements seulement sont reliés au réseau et il existe une formidable inégalité entre les quartiers du Caire. Le système d'approvisionnement, insuffisant, fonctionne à 25% au-dessus de sa capacité normale, les pertes en réseau sont de 25 à 35%. L'eau est comptabilisée au consommateur au quart de son coût réel alors que, faute de comptages

---

<sup>1</sup> CHALINE C., *Les villes du monde arabe, Géopolitique et société*, Paris, Bordas, 1990

fiables, 40% de l'eau distribuée n'est pas payée ! Le dysfonctionnement est total.

Il existe une très grande inégalité dans l'accès à l'eau. Dans les quartiers de la soif (les quartiers non équipés de réseaux d'adduction d'eau potable), les marchands d'eau vendent le m<sup>3</sup> à des tarifs exorbitants : 2 livres égyptiennes le baril de 500 litres ou 4 livres le m<sup>3</sup>, soit environ 1,53 euros, ce qui est 200 fois plus cher que dans les quartiers directement reliés au réseau public.

### ➤ **Des problèmes d'une toute autre ampleur se posent pour l'assainissement**

En 1980, le réseau était totalement obsolète. Il suffit d'être au Caire un jour de pluie pour constater l'étendue de la catastrophe. Toute circulation devient quasiment impossible dans certains quartiers, les rues s'engorgent de plusieurs dizaines de centimètres d'eau, et les services de pompes municipales tentent, en vain d'écouler le surplus d'eau. Le réseau d'égouts date de 1914 et déjà en 1930, il était saturé or 58% seulement des logements sont raccordés. Il ne se passe pas de jour sans que les tuyaux n'éclatent notamment dans les quartiers populaires les plus mal équipés. Dans les cas les plus graves, pour prévenir des explosions et des geysers malodorants, nombre de bouches d'égouts furent alors recouvertes d'une lourde chape de ciment. Des améliorations ponctuelles ont été apportées sans grand succès : les zones périphériques n'étaient pas reliées au réseau. Actuellement on procède à la mise en place de deux réseaux collecteurs : un sur chaque rive du Nil. On veut faire passer la capacité du réseau du tout à l'égout de 1 à 5 millions de m<sup>3</sup> par jour. Le coût de cette réalisation sera colossal : au moins 5 milliards de livres égyptiennes (soit 4 années de droits de péage du canal de Suez ou l'équivalent des revenus annuels tirés de l'émigration). L'élément essentiel du dispositif est une canalisation de 14 km de long et 5 mètres de diamètre. Au total le projet s'étend sur 875 km et comprend une cinquantaine de km de collecteurs principaux ainsi que des stations de pompage et d'épuration.

## **B - Les transports**

Se déplacer est un véritable cauchemar pour la population cairote qui dépend des transports en commun insuffisants. Les données du problème sont complexes.

Les structures urbaines ne facilitent pas la mise en place de réseaux de transports. La croissance urbaine s'est effectuée par la juxtaposition de quartiers successifs mal reliés les uns aux autres. Le problème du franchissement du Nil est réel : longtemps il n'a existé que 6 ponts ! : or plus de 3 millions de Cairotes résident en rive gauche. L'extension de la ville en direction méridienne sur plus de 50 km ne facilite pas les liaisons. Enfin, en raison de la localisation des zones industrielles, la dissociation habitat/travail est générale, les migrations alternantes sont importantes dans une ville où la voirie est médiocre.

La primauté du trafic nord-sud rend inévitable le passage par le centre ou ses abords immédiats et c'est à partir du centre que s'organise un réseau radial. L'engorgement est garanti notamment dans les zones de passage obligé : le centre et les ponts du Nil. Les voies express

tracées depuis 1960, les toboggans, les ponts supplémentaires sur le Nil ne permettent pas de faire face au trafic qui, lui-même, augmente plus que le rythme de croissance de la population. Les services publics sont nettement insuffisants et sous dotés. Une enquête de 1985 estime à 90 ou 100 personnes l'occupation moyenne des autobus du Caire sans compter les passagers clandestins. Le spectacle d'autobus essoufflés et bondés d'où débordent des grappes de voyageurs fait partie du quotidien cairote. La productivité des autobus par jour est tombée de 2 000 voyageurs/jour en 1972 à 1 600 en 1990 en raison des embarras sans cesse grandissants de la circulation. La construction d'une première ligne de métro vient d'être achevée : sur 42 km nord sud, il relie Héliouân à El Marg. Avec une capacité de 60 000 voyageurs/ heure, il devrait assurer 18% des déplacements par les transports publics mais ce métro risque d'avoir des effets pervers en facilitant l'urbanisation vers le nord sur les terres agricoles. Il sera complété par une seconde ligne ouest est : la jonction avec la première ligne s'effectuera sous la place Midân el-Tahrîr.

### **2.3.2 Les aspects de la crise du logement Ou comment loger 300 000 citadins de plus chaque année ?**

#### **A - Les données du problème**

En se basant sur la situation actuelle de sur occupation, on estime qu'il manque dans le Grand Caire 1 million d'unités d'habitation. Une normalisation supposerait la construction de 100 000 unités/an. Par ailleurs, il faut tenir compte du contexte de pauvreté d'ensemble :

- on estime que le 1/3 des ménages ne peut faire face aux charges d'un logement. Le secteur social est trop onéreux pour répondre à la demande du plus grand nombre. En fait, s'opère un glissement vers le haut, les logements sociaux sont occupés par des catégories sociales qui n'étaient pas originellement leurs destinataires,
- en contrepartie, 24% de la population cairote dispose de revenus largement suffisants pour se loger en dehors du secteur étatique (rôle du recyclage des revenus issus de l'étranger, des pays du Golfe).

Pour des catégories plus modestes (agents de l'État), il existe des systèmes de prêts publics ou des systèmes coopératifs aidés ce qui en particulier traduit la volonté du Pouvoir de s'assurer la fidélité d'une clientèle politique.

#### **B - Les solutions proposées par les Pouvoirs Publics**

L'étendue des besoins en logement, le souci de déconcentrer la ville, la nécessité de protéger les zones agricoles ont amené les planificateurs à envisager des pôles d'urbanisation nouveaux dans le cadre des deux premiers schémas directeurs. Ces propositions faites en 1970 étaient censées faire face à la croissance urbaine jusqu'en l'an 2 000. Deux types de pôles d'urbanisation sont choisis : les villes nouvelles et les villes satellites qui relèvent de deux logiques distinctes.

Les villes nouvelles sont éloignées du Caire : plus de 50 km et doivent fonctionner de façon autonome. Ce sont des villes édifiées dans le désert. Quatre sont prévues :

- 10 de Ramadan sur la route d'Ismaïlia devrait abriter 500 000 habitants,
- El Amal au sud du Caire,
- Sadate City au nord ouest doit accueillir à terme 1 500 000 habitants,
- El Badr sur la route de Suez.

Ces villes qui comportent toutes des zones industrielles sont construites selon les principes d'un zonage strict : activités industrielles, activités de service, zone résidentielle aménagées en unités de voisinage.

Les villes satellites sont en continuité avec les banlieues du Caire. Trois sont mises en chantier :

- Quinze de Mai à proximité d'Hérouân, prévue pour 500 000 habitants,
- Six Octobre à l'ouest prévue pour 500 000 habitants,
- al-Ubur au nord est.

Ces villes doivent également comporter des zones industrielles.

Le résultat : un demi-échec Le gigantisme des projets, leur complexité et leur coût ont soulevé de vives critiques. Les investissements d'infrastructure sont particulièrement lourds notamment pour les transports et pour l'approvisionnement en eau. Le démarrage a été difficile et lent. Les zones industrielles se sont petit à petit remplies ( elles assureraient 20% des exportations égyptiennes de produits manufacturés) par contre la population ne suit guère. Les plus riches préfèrent résider au Caire et les plus pauvres ne peuvent accéder au logement qui leur est proposé en raison de son coût. Pas plus de 70 000 habitants résident dans ces villes nouvelles ou satellites

Les Pouvoirs Publics sont incapables de faire face à la demande et la population a recours aux solutions suivantes.

### **C - Les solutions adoptées en dehors du circuit officiel :**

Pour les plus démunis :

- Sur Occupation de la vieille ville fatimide taudifiée. Les densités résidentielles peuvent atteindre des valeurs record : 1 500 hab/ha et dans certains îlots plus de 2500 ! Dans cette vieille ville, les chambres individuelles avec des taux d'occupation moyens de 4 à 5 personnes constituent de 35 à 55% du parc immobilier,

- les cimetières squattérés notamment celui de la Cité des morts qui jouxte la colline de Moqattam. 3 à 500 000 citadins vivent dans ces nécropoles transformées en lieux d'habitation,
- La surélévation des immeubles est très fréquente. Elle est rendue d'autant plus facile que les toits soient en terrasse. Sans doute 500 000 Cairotes sont logés de cette façon. Cette solution qui affecte indistinctement immeubles neufs et immeubles anciens, taudis et constructions soignées. La surévaluation est évidemment illégale. Ce phénomène unique par son ampleur est particulièrement marqué dans les quartiers de la vieille ville mais aussi dans toute l'auréole nord (Chubra, Rod al Farag) et Ouest (Mohandissin, Doqqi). Cette solution est parfois dangereuse elle est à l'origine d'effondrements d'immeubles. Elle aboutit à une sur densification des quartiers ce qui crée des difficultés : pour les équipements (eau, transport, égout). Le phénomène est de grande ampleur : 36 000 cas de surélévation illicites ont été enregistrés pour la seule année 1991 !

Pour les plus autres :

Le développement des Z.U.S. (zones d'urbanisation spontanée) est désormais la forme sous laquelle se réalise l'essentiel de la croissance urbaine. Elles regroupent 80% des logements construits ces dernières années. C'est un secteur de construction illégale ou non réglementé qui s'étend le plus souvent sur les terres agricoles de la vallée ou du delta du Nil. ( En 1994, 84% des bâtiments construits le sont sans permis et parmi les 16% qui ont un permis, 96% ne le respectent pas !). Actuellement (1993) on les rencontre sur plus de 13 000 ha soit 24% de la surface résidentielle ; elles abritent 50% de la population citadine (6 millions d'habitants). Elles croissent à des taux voisins de 8%/an alors qu'on enregistre seulement 2,5% pour l'ensemble de la ville. Qui réside dans ces formes d'urbanisation extralégales ? A la fois des pauvres mais de plus en plus la Z.U.S. est une solution pour les classes moyennes. L'origine géographique de la population est la suivante : 50% sont des immigrants récents, 20% viennent du Caire délabré, 30% sont nés sur place.

Dans ce type de constructions s'investissent les capitaux privés et notamment les remises d'émigrés. Par contre les équipements urbains sont négligés.

Le problème le plus grave est sans doute la perte de terres agricoles. Entre 1968/77 : 330 ha/an sont perdus pour l'extension de l'ensemble des constructions cairotes, 550 actuellement (le grignotage des terres agricoles n'est pas uniquement sur le fait des Z.U.S.). L'essentiel du développement des Z.U.S. se fait sur les terres agricoles alors que l'effort des autorités portent sur l'urbanisation des terres désertiques

Les processus de construction sont très divers mais ils suivent souvent les étapes suivantes :

- lotissement du terrain par un agriculteur o par un agriculteur ou par un intermédiaire et vente de petites parcelles non viabilisées et de petite taille (100 m<sup>2</sup>),
- construction par l'acquéreur d'un bâtiment sommaire par l'intermédiaire d'un tâcheron et sous-location d'une partie de la construction à une autre famille,
- avec l'argent de la location et d'autres opportunités, les bâtiments initiaux prennent plus d'ampleur,
- par raccordement illicite ou plus rarement négociées les constructions sont progressivement reliées aux divers réseaux et au bout de 10 à 15 ans le lotissement a l'aspect d'un quartier.

Le paradoxe veut que dans cette situation de pénurie, plus de 400 000 logements soient vides y compris dans les Z.U.S. Un certain nombre de ces logements ont été financés par les capitaux venus du Golfe. Les propriétaires refusent de louer dans le cadre de la réglementation actuelle qui remonte à quarante ans. Beaucoup de candidats locataires sont dans l'impossibilité d'acquitter des loyers élevés.

### **2.3.3 Planification urbaine : le schéma de 1983**

Ce schéma succède aux deux précédents schémas qui ont été des échecs. Les propositions essentielles sont les suivantes :

#### **A - Il propose de créer trois nouveaux centres**

La centralité actuelle est excessive ; tout converge vers la place de l'Indépendance où se croisent tous les trafics et le C.B.D. On veut rompre avec la structure radioconcentrique actuelle par l'aménagement de nouveaux centres :

- le centre nord-ouest entre Héliopolis et l'aéroport qui serait un centre administratif et des affaires,
- nouveau centre à Maadi,
- le centre de 6 octobre dans une ville satellite sera le grand pôle de développement du désert occidental.

#### **B - Il prévoit la réalisation d'un boulevard périphérique**

Un « Ring Road » de 73 km cernera l'agglomération en espérant que cette « barrière » permettra de stopper la progression de l'urbanisation (ce qui est sans doute une utopie) et permettra aussi d'alléger la circulation à l'intérieur du tissu urbain (ce qui paraît plus réaliste).

#### **C - Le nouveau schéma veut découper la ville**

En 16 secteurs homogènes qui auraient pour vocation de constituer des entités urbaines autonomes ayant une relative autonomie en matière d'emplois et de services

#### **D - une nouvelle forme d'urbanisation les « new settlements »**

Enfin pour tenter d'une part de freiner l'extension des Z.U.S. et d'autre part d'éviter les coûts prohibitifs des villes nouvelles, le schéma propose une nouvelle forme d'urbanisation les « new settlements ». Établis en zones désertiques, ce sont des trames viabilisées. Les terrains ainsi équipés sont vendus à des conditions avantageuses et les bénéficiaires peuvent construire leur logement progressivement en fonction de leurs moyens. Dix de ces nouveaux quartiers sont prévus pour accueillir au total plus de 2 millions d'habitants. Le démarrage s'avère difficile et, actuellement, aucun de ces nouveaux quartiers n'a vu le jour.

Tous ces projets d'urbanistes semblent frapper du bon sens mais l'expérience antérieure montre qu'il y a loin du projet à la mise en œuvre.

**La contrainte d'espace est donc critique au Caire. Un gigantesque défi se présente donc aux dirigeants égyptiens, parfaitement conscients de l'immensité et de la complexité de la tâche. L'étalement de la ville en différents centres, à une urbanisation sauvage et spontanée créent des ghettos dans lesquels se développe la contestation islamiste, facteur déstabilisant pour la sécurité intérieure du pays. La politique rationnelle de contrôle des naissances n'est cependant pas de nature à changer de manière significative le problème de la subsistance des masses urbaines. Pour faire face cette situation, des millions de travailleurs égyptiens se sont expatriés (15 % des actifs masculins vivent à l'étranger) au Proche-Orient comme dans les pays voisins.**

### 3 - Quitter les rives du Nil

L'émigration des travailleurs est un phénomène complexe qui ne peut pas être abordé sans que soit pris en compte la structure et le contexte de l'ensemble économique dans lequel elle se situe. Cette remarque est particulièrement pertinente pour l'Égypte où le développement de cette émigration au milieu des années soixante-dix a coïncidé avec une profonde transformation des orientations économiques du pays tendant à une intégration plus complète à l'économie mondiale et au marché international.

Il n'existait pas de tradition migratoire chez le peuple égyptien. Dès 1971 l'émigration est libre, elle est même encouragée. De nombreux accords bilatéraux sont signés avec des États arabes. L'Égypte devient un pays d'émigrants. Plus de 3,5 millions d'individus ont quitté le pays entre 1974 et 1984 soit 25% de la population active. En 1985 le nombre des émigrés était évalué à 2 millions. Le mouvement a été particulièrement intense à la fin de la décennie 1970 et au début des années 80. Lors de la guerre du Golfe, le mouvement a enregistré un net repli mais il a repris de plus belle depuis vers les pays pétroliers du Golfe et, selon la conjoncture et les aléas, vers la Libye voisine. Actuellement plus de trois millions d'Égyptiens vivent à l'étranger. Les "remises"<sup>1</sup> des travailleurs constituent un élément décisif de la balance des paiements et un facteur déterminant de la stabilité sociale interne du pays. En 1994, elles se sont élevées à 5 milliards de dollars dépassant le total des trois autres sources traditionnelles de rentrée de devises (Suez : 1,9 / pétrole 1,5 / tourisme 1,3). Cependant, l'émigration ne peut plus satisfaire la demande d'emploi extrêmement forte qui grandit d'année en année.

#### 3.1 Géo-économie : la politique d'ouverture économique : *l'Infitah*

Mis à part les premières années où il y eut une rapide croissance économique, la politique d'ouverture (*Infitah*) a coïncidé avec une crise économique profonde qui s'est manifestée par une inflation persistante, un chômage en forte augmentation touchant particulièrement la jeunesse et l'aggravation des disparités entre les revenus<sup>2</sup>. Cette politique a, par ailleurs, déclenché une très forte demande d'attentes sociales que l'économie n'était pas alors en mesure de fournir. Tous ces éléments ont joué dans la genèse de l'émigration des travailleurs.

En l'espace de deux décennies, cette émigration est devenue un trait structurel de l'emploi, une variable macro-économique ayant des implications politiques importantes et un élément fondamental du comportement socio-économique des individus et des foyers.

---

<sup>1</sup> Hussein EL-SAYYED, « L'impact des remises d'épargne des travailleurs sur les groupes socio-économiques en Égypte » (en arabe), L'Égypte contemporaine, vol. LXXXIII, n° 429-430, Le Caire, 1992.

<sup>2</sup> L'*infitah* a donné une abondante littérature, partagée dans ses diagnostics. Voir notamment G.ABDEL KHALEK and R. TIGNOR (eds), *The Political Economy of Income Distribution in Egypt*, Holmes & Meier, New York, 1982, et John WATERBURY, *The Egypt of Nasser and Sadat: the Political Economy of Two Regimes*, Princeton, Princeton University Press, 1983. Une comparaison des enquêtes sur le niveau de vie des ménages en 1973-74 et 1981-82 est donnée par Heba AL-LAITHY et Hanaa KHEIR AL-DIN, « Evaluation de la pauvreté en Égypte en fonction des données sur les ménages », *Égypte / Monde Arabe* n° 12613, Le Caire, 1993.

Néanmoins, les données sur cette immigration et les interactions qu'elle entretient avec le contexte socio-économique demeurent très fragmentaires car le phénomène est très difficile à cerner. Même le nombre d'Égyptiens travaillant à l'étranger a été l'objet de multiples controverses. Le manque d'informations précises, récentes et fiables a contribué à la prolifération de mythes et de malentendus à propos des caractéristiques et des implications de cette immigration.

## **3.2 L'émigration Égyptienne passée à la loupe.**

Les motivations des travailleurs, ici comme ailleurs, résultent d'une comparaison simple entre les ressources qu'il leur est possible de se procurer dans leur pays d'origine et celles qu'ils peuvent espérer dans les pays susceptibles d'offrir un emploi. L'aventure de l'expatriation est tentée si les revenus escomptés paraissent nettement supérieurs dans le pays d'accueil que sur place.

### **3.2.1. La crise de l'emploi**

Pendant de nombreuses années sous la période nassérienne, la fonction publique faisait plus ou moins office de bureau de placement. Elle devait recruter tous les titulaires d'un diplôme. Les fonctionnaires sont passés de 370 000 en 1958 à 2,000.000 en 1980. Actuellement, l'État a à sa charge 6 millions de salariés (administration et services publics). C'est par certains côtés la survivance d'une vieille tradition pharaonique. L'administration égyptienne est tentaculaire et sous-payée. Le système fonctionne mal, il faut patienter en moyenne 7 ans pour obtenir un emploi public au lieu de 3 ans au début des années 80. Des centaines de milliers de diplômés attendent certains depuis 10 ans. Les universités déversent chaque année 130 000 diplômés sur le marché du travail et les instituts et écoles techniques 170 000. Cet effectif s'ajoute aux 150 000 demandeurs d'emploi analphabètes ou n'ayant pas dépassé le primaire. Aujourd'hui, l'Égypte souffre d'un excès de diplômés même si elle manque de techniciens. Malgré la faible participation des femmes au monde du travail, le chômage a pris au fil des ans, des proportions de plus en plus préoccupantes.

Depuis quelques années l'émigration à l'étranger, notamment vers les pays du Golfe, constitue une soupape. En 1970 moins de 10 000 Égyptiens disposaient d'un contrat de travail à l'étranger, il n'existait pas de tradition migratoire chez le peuple égyptien. Dès 1971 l'émigration est libre, elle est même encouragée. De nombreux accords bilatéraux sont signés avec des États arabes. L'Égypte devient un pays d'émigrants. Plus de 3,5 millions d'individus ont quitté le pays entre 1974 et 1984 soit 25% de la population active. En 1985 le stock des émigrés était évalué à 2 millions. Le mouvement a été particulièrement intense à la fin de la décennie 1970 et au début des années 80. Lors de la guerre du Golfe, le mouvement a enregistré un net repli mais il a repris de plus belle depuis vers les pays pétroliers du Golfe et selon la conjoncture et les aléas vers la Libye voisine. Actuellement plus de trois millions d'Égyptiens vivent à l'étranger.

Les « remises » des travailleurs constituent un élément décisif de la balance des paiements et un facteur déterminant de la stabilité sociale interne du pays. En 1994 , elles se sont élevées à 5 milliards de \$ dépassant le total des trois autres sources traditionnelles de rentrée de devises (Suez: 1,9, pétrole 1,5, tourisme 1,3)

Les retombées de ces remises ne sont pas toutes positives les remises des travailleurs ne sont que partiellement orientées vers les investissements productifs. Elles sont un facteur d'accroissement des importations de biens de consommation et d'accélération de l'inflation. L'émigration provoque aussi des pénuries de travailleurs dans certains secteurs particulièrement sensibles.

L'émigration ne peut plus satisfaire la demande d'emploi extrêmement forte qui grandit d'année en année. Les activités informelles, les petits métiers se sont multipliés: plus de 3 millions d'emplois mais qui, actuellement, elles ont aussi atteint ses limites d'absorption.

Au total, l'Égypte se place dans la logique d'une nouvelle division internationale du travail. C'est une rupture totale avec la période précédente. Dans une évolution mondiale qui se caractérise par une internationalisation de la production, l'Égypte tente de tirer profit de ses avantages relatifs:

- une main d'œuvre abondante, peu coûteuse et relativement qualifiée,
- un large marché intérieur,
- une situation géographique privilégiée par rapport à tous les marchés du Moyen-Orient et aux marchés africains .

Toutefois les pesanteurs sont très fortes et les réformes ne sont que timidement amorcées. Actuellement, en raison du très fort endettement égyptien (40 milliards de \$ en 1993), la pression du F.M.I. est très forte pour opérer les « ajustements structurels » qui paraissent indispensables (réduction du déficit commercial, des déficits publics). On a tenté de réduire les subventions aux produits de première nécessité mais au prix de graves émeutes urbaines et on ne peut aller trop loin en ce domaine. Le taux de change est modifié (3,40 livres égyptiennes pour un dollar alors qu'il y a peu il y avait y a peu il y avait parité) etc.. Les prochaines années risquent d'être bien difficiles.

### **3.2.2. Les motivations nationales**

Les écarts dans la distribution de la richesse globale au niveau international sont tels, que les zones de bas revenus contiennent un formidable potentiel d'émigration en constante augmentation sans commune mesure avec les perspectives forcément limitées d'emploi dans les zones à haut revenu que sont les pays industriels occidentaux, quelques nouveaux pays industrialisés et les pays producteurs de pétrole. Les travailleurs égyptiens sont essentiellement attirés par les pays arabes producteurs de pétrole, eux-mêmes fort demandeurs de main-d'œuvre

étrangère après les hausses spectaculaires de leurs ressources pétrolières au cours des années soixante-dix et tout particulièrement par les Etats du Golfe et la Libye. Cette demande se traduisant par une offre de salaires élevés.<sup>1</sup>

L'attrait d'une possibilité de gains substantiels a été la motivation fondamentale des travailleurs égyptiens ayant choisi d'émigrer vers les riches Etats pétroliers.

Par comparaison, l'Egypte ne pouvait offrir que de faibles possibilités en raison de ses graves difficultés économiques. Les conditions étaient, en effet, particulièrement dures pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi qui devaient assumer la perspective du chômage ou, au mieux, trouver un emploi insuffisamment rémunéré pour mener une vie normale. Quant aux plus âgés, ils rencontraient d'autres types de difficultés pour continuer à subvenir aux besoins de leurs familles. Obligés de trouver les moyens de faire face à une rapide détérioration du niveau de vie, leurs problèmes furent aggravés par leurs attentes sociales de plus en plus fortes. De telles contraintes économiques et sociales ne pouvaient qu'accélérer le mouvement d'émigration.

Ces émigrants ont été, dans leur immense majorité, des gens d'origine modeste sans qualification particulière et non pas les entrepreneurs qui ont su largement profiter du boom économique des années soixante-dix grâce auquel ils ont enraciné leur entreprise dans le pays.

C'est pourquoi, depuis le début des années soixante-dix, l'Egypte s'est profondément insérée dans les courants migratoires en direction des riches pays pétroliers et a même remporté la palme d'or, douteuse distinction, du plus grand pays exportateur de main-d'œuvre de la région.

Les émigrants égyptiens forment un ensemble très complet de type de compétences et d'activités qui vont des conseillers du prince jusqu'au simple ouvrier non qualifié. Pour l'immense majorité ce sont des hommes seuls, peu ou pas qualifiés qui s'expatrient pour une période relativement brève, en moyenne deux ans.

### **3.2.3. Les changements de caps.**

L'émigration égyptienne a connu des changements importants et même quelques

---

<sup>1</sup> Selon une étude faite en 1995 par le ministère du travail :

- ✦ 72% des expatriés sont partis pour des raisons économiques, 11% à cause de problèmes de logement et de mariage et 7,5% pour fuir la bureaucratie et la routine.
- ✦ 96,5% des travailleurs expatriés sont des hommes et 45,8% sont âgés de 20 à 30 ans
- ✦ Plus de 57% travaillent comme ouvriers dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce ; 30,5% comme employés de bureau, les autres comme enseignants, médecins ou ingénieurs
- ✦ Au bas de l'échelle figurent 40% d'analphabètes et, tout en haut, 2% de diplômés universitaires
- ✦ 60% des expatriés viennent du secteur privé et 30% du secteur étatique
- ✦ 60% ont résidé à l'étranger moins de deux ans et 2% plus de 15 ans

fluctuations décisives.<sup>1</sup> A partir d'un début très modeste au début des années soixante-dix, l'accélération de cette émigration vers les riches pays producteurs de pétrole s'est produite autour de 1975 puis s'est sensiblement ralentie en moins de dix ans en raison du tassement du marché international du pétrole. On estime qu'il y a eu même davantage de retours en Egypte que de départs à partir des années 1985-1987. Les développements de la guerre entre l'Irak et l'Iran avec ses conséquences importantes sur l'économie de la Jordanie ont encouragé d'importantes vagues d'émigration de main-d'œuvre égyptienne non qualifiée en direction de l'Irak et de la Jordanie. La fin de cette guerre a engendré une nouvelle situation dans laquelle les Egyptiens se sont sentis beaucoup moins bien accueillis en Irak, entraînant ainsi un important courant de retour. Retour considérablement accéléré au départ de l'Irak, de la Jordanie et du Koweït au moment du déclenchement de la guerre du Golfe. Enfin, l'amélioration des relations avec la Libye a suscité quelques espoirs rapidement évanouis d'une nouvelle émigration vers l'ouest. Le projet de fusion des deux états souhaité par le président Khadifi ne verra certainement jamais le jour.

#### **3.2.4. Les pays d'accueil.**

Un autre trait caractéristique de l'émigration des travailleurs égyptiens tient à une diversité liée aux spécificités de chacun des pays d'accueil. Les pays les plus attrayants ont été les riches Etats du CCG<sup>2</sup> où les immigrés pouvaient trouver des rémunérations élevées et des conditions de vie acceptables pour la majorité et confortables pour les élites jusqu'au moment où les conditions d'entrée sont devenues restrictives et la discrimination contre les immigrés très sévère.

Ces destinations attirèrent une forte proportion de l'élite des émigrants égyptiens qui, trouvant là de bonnes perspectives professionnelles, choisirent de rester plus longtemps dans l'espoir d'une thésaurisation plus importante. A noter cependant, que l'émigration des « cerveaux » vers les Etats-Unis est relativement limitée. Phénomène assez paradoxal lorsque l'on compare à la fuite de « matière grise » des autres pays.

Comme pays d'accueil, l'Irak et la Jordanie ont toujours été des cas particuliers. Alors que l'entrée et le travail dans les pays du CCG étaient étroitement contrôlés, l'Irak a adopté une politique de libre entrée, en traitant les immigrants arabes comme les citoyens irakiens. Cette politique profitait tout particulièrement aux travailleurs égyptiens peu ou pas qualifiés qui ne pouvaient pas trouver d'emploi dans les pays du CCG. L'Irak devint ainsi le pays qui recevait le plus d'immigrés égyptiens dans les années quatre-vingts, au moment où sa population active était largement mobilisée au front contre l'Iran. La situation s'est ensuite dégradée quand la réglementation des changes a réduit les possibilités de transfert de fonds des travailleurs égyptiens à leurs familles puis lorsque de multiples tensions parfois violentes se sont produites avec les Irakiens revenant du front et qui cherchaient à retrouver du travail.

---

<sup>1</sup> ESCALIER R., *Populations et systèmes migratoires du monde arabe*, in *Maghreb Moyen-Orient, Mutations, Dossiers Images Economiques du Monde*, Paris, SEDES, 1995.

<sup>2</sup> Conseil de Coopération du Golfe

Etant elle-même un important exportateur de main d'œuvre, la Jordanie a connu une vitalité économique liée dans une large mesure au transfert de fonds de ses émigrés installés dans les pays du CCG jusqu'au tout début des années 1980. Pendant cette période, elle ouvrit ses portes aux travailleurs égyptiens de même catégorie que ceux qui allaient en Irak. Cependant, quand le marché local du travail s'est effondré au début des années quatre-vingts, une politique plus restrictive a été mise en place vis-à-vis de tous les immigrants, Égyptiens inclus.

Pour les émigrants égyptiens, l'Irak et la Jordanie furent les pays d'accueil les moins intéressants à la fois en raison des faibles rémunérations, de la pénibilité du travail et des mauvaises conditions de vie. Il est significatif de noter que les pires périodes de l'émigration égyptienne en Irak et en Jordanie se situent au moment où ces trois pays étaient membres du Conseil de Coopération arabe.

Quant à la Libye, si elle a été dans le passé un pays d'accueil de main-d'œuvre, les possibilités d'emploi, toujours incertaines, y ont considérablement baissé pendant les années quatre-vingts.

### **3.3 Implications sur l'économie nationale**

Si beaucoup d'immigrés ont réussi à se constituer un pécule substantiel qui les a aidés à affronter leurs difficultés économiques et à satisfaire leurs besoins élémentaires, cela n'a pas pour autant contribué à la croissance économique du pays dans son ensemble. Des études ont, en effet, montré que ces gains avaient surtout servi à leur permettre de remplir leurs obligations familiales, à améliorer leur logement, à acquérir quelques biens de consommation durable et à former un peu d'épargne. Par ailleurs, beaucoup de ceux qui sont rentrés dans leurs foyers ont perdu une bonne part de leur réserve dans le fiasco financier de "sociétés islamiques d'investissement". L'attrait des rendements élevés qu'elles promettaient n'étaient que des leurres frauduleux qui ont capté des sommes considérables. Enfin, il faut rappeler à quel point l'expérience de l'exil fut, pour beaucoup, une épreuve particulièrement pénible ; notamment pour les plus démunis qui ont tenté leur chance en Irak ou en Jordanie où ils ont souffert de conditions de vie et de travail difficiles sans en tirer de bénéfices. De telles situations faites de déceptions et de frustrations ont été également le lot de nombreux Égyptiens qui ont cru aux mirages des offres libyennes.

Une des raisons fondamentales de ces graves revers tient à l'absence de toute politique nationale crédible capable d'assurer la protection des droits des travailleurs égyptiens à l'étranger.

Sur le plan économique, il n'y a d'ailleurs pas davantage de politique globale : le gouvernement n'a pas cherché à utiliser de manière concertée ces précieux apports de devises fortes dont il est devenu très dépendant malgré le caractère aléatoire de ce type de ressources. Le résultat a été que ces masses financières non régulées ont aggravé les maux de l'économie

égyptienne en accentuant l'inflation, la spéculation et le recours aux importations.

### **3.4 Les conséquences de la crise du Golfe.**

La suite d'événements qui a commencé avec l'invasion irakienne du Koweït en août 1990 a entraîné de graves conséquences pour l'immigration égyptienne, à court et à long terme.

#### **3.4.1. Les répercussions au niveau national.**

La plus immédiate fut le départ brutal d'un très grand nombre de travailleurs immigrés de leurs pays d'accueil. On estime à plus de 800.000 le nombre d'Égyptiens qui ont été alors obligés de quitter l'Irak, la Jordanie et le Koweït. Ce retour massif a provoqué de lourdes pertes pour les immigrés et leurs proches. En temps normal, en effet, le retour s'effectue avec quelques économies et des biens personnels qui facilitent la réintégration dans le pays. La violence des événements a évidemment rendu impossible cette forme de retour préparé même si quelques-uns ( les employés du gouvernement koweïtien ) ont été, très partiellement, indemnisés. Comme, de surcroît, ce retour s'est effectué sur fond de crise économique, il a accentué encore la récession, le chômage et le déséquilibre des échanges extérieurs.

Il est trop tôt pour évaluer les conséquences de la crise du Golfe à long terme mais une observation s'impose dès maintenant : le marché du travail dans les pays du Golfe a été profondément transformé aussi bien dans sa structure que dans son volume. Pour les années à venir l'Irak et la Jordanie sont à rayer de la carte des pays d'accueil de main-d'œuvre étrangère. Tous les deux ont, en effet, à supporter les conditions économiques désastreuses consécutives aux dévastations de la guerre et du blocus ainsi qu'à la perte de leurs traditionnels marchés d'exportations comme de leurs principales sources d'aides multiformes.

Cette situation régionale affecte profondément la couche la plus pauvre des immigrants potentiels égyptiens puisqu'à eux seuls ces deux Etats accueillaient, avant le 2 août 1990, au moins 700.000 travailleurs égyptiens alors qu'à l'heure actuelle, le chiffre plausible est de l'ordre de 100.000. Parmi ceux qui sont restés, quelques-uns avaient des intérêts acquis mais la plupart des autres n'avaient tout simplement rien à préserver par un retour dans leur patrie malgré les conditions pourtant difficiles rencontrées sur place.

#### **3.4.2. Les perspectives dans les pays du Moyen-Orient**

La fragilité du tissu social des pays du Conseil de Coopération du Golfe, en particulier les petits émirats, a été mise en évidence et même accentuée par cette crise. La mosaïque de nations composant leur population active a été cassée selon des lignes de fracture liées aux positions des gouvernements. Ainsi le Koweït, qui a été dans l'œil du cyclone, a reconstitué la force de travail formée par des étrangers en tenant compte de deux facteurs essentiels : la sécurité et l'appartenance à des pays "amis". Les modalités de l'effort de reconstruction entrepris s'inscrivent

aussi dans cette perspective en donnant la priorité aux entrepreneurs occidentaux et au développement des technologies de pointe. Et, dans ce cadre, le Koweït privilégie le recrutement d'une main-d'œuvre non-arabe.

Les Etats membres du CCG ont pour l'essentiel suivi aussi cette voie et il est regrettable de constater qu'en agissant ainsi — même à l'égard des ressortissants des pays arabes ayant, comme l'Egypte, participé à la coalition contre l'Irak — ils renforcent les pires aspects des politiques d'immigration conduites avant la guerre en favorisant la main d'œuvre non-arabe<sup>1</sup> et en institutionnalisant la précarité du statut des travailleurs étrangers.

Le marché du travail de ces pays a donc peu de chances de s'ouvrir dans un proche avenir ; d'ailleurs même si c'était le cas, il demeurerait insuffisant pour compenser la perte des marchés irakien et jordanien. Pour l'Egypte, cette situation est d'autant plus préoccupante qu'il n'existe pas d'autres possibilités dans la région et encore moins dans l'Afrique non-arabe. Ainsi, par exemple, les Egyptiens ne peuvent pas concurrencer les Yéménites en Arabie Saoudite où ils jouent un rôle très particulier lié à de multiples affinités culturelles ; ils sont même les seuls étrangers à pouvoir y exercer une activité économique sans avoir besoin d'un "parrain" saoudien.

### **3.5 La situation aujourd'hui et les perspectives pour la décennie à venir.**

Il est d'usage, dans l'étude des causes des migrations internationales, de distinguer les facteurs de départ (*push*) et d'attraction (*pull*). Dans la pratique, toutefois, ces deux séries de causes sont souvent étroitement imbriquées. Les puissants mouvements migratoires sont explicables par les disparités socio-économiques.

On estime pour l'Egypte, à quelque 5 milliards de dollars les transferts annuels de revenus effectués aujourd'hui par les migrants en direction de leur pays d'origine. C'est une somme considérable et un apport significatif à un pays en difficulté, mais il ne faut pas entretenir l'illusion que ces migrations seraient un des leviers cardinaux du développement de l'Egypte. Les émigrés, qu'ils soient définitifs ou temporaires, n'ont pas la vocation d'être les vecteurs du développement de leur pays d'origine. Ils ont suffisamment à faire pour assurer leur propre subsistance et celle de leurs familles.

**L'avenir s'annonce donc bien difficile pour l'Egypte qui va devoir affronter de graves problèmes économiques sans pouvoir compter sur les ressources directes et indirectes que lui procurait jusque là sa main-d'œuvre immigrée. Et cela malgré le traitement privilégié qui lui est octroyé par la communauté financière internationale.**

**Il s'agit là d'un point extrêmement sensible de la politique égyptienne, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur : tout problème rencontré avec un pays employeur de ces travailleurs émigrés peut entraîner le reflux massif des expatriés, qui se retrouvent**

---

<sup>1</sup> La main d'œuvre venue d'Asie du Sud Est est aujourd'hui largement majoritaire dans les pays du golfe.

**chômeurs en Égypte et aggravent la situation interne déjà difficile du pays (un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté). Le cas fut notamment rencontré à la démobilisation des militaires irakiens engagés pendant huit ans dans la bataille contre l’Iran (et remplacés par des travailleurs égyptiens lors du conflit), ainsi qu’à l’occasion de la crise du Golfe. De surcroît, tout incident avec un pays d’accueil aura pour fâcheuse conséquence une dégradation des relations diplomatiques d’une part et un regain de tension dans un environnement déjà fort complexe et d’une importance stratégique avérée pour le contrôle de la région.**

## CONCLUSION

Avec 69 millions d'habitants concentrés le long du ruban du Nil, dans le delta et sa capitale Le Caire, l'Égypte représente un formidable réservoir d'hommes. Cette réserve humaine et sa position géographique stratégique, à la croisée des mondes arabes, ont fait de cette nation l'un des piliers incontournables et acteur de premier plan de toutes les coalitions arabes contre Israël, sans que l'Égypte ne parvienne pourtant à s'imposer militairement ou politiquement à l'État hébreu, soutenu par les États-Unis. Le poids démographique de l'Égypte, incomparable avec celui de ses voisins ou de tout autre pays arabe pourrait influencer tout autrement sur sa position au Moyen-Orient si le pays n'avait pas à gérer au mieux une démographie extraordinaire.

Si l'Égypte offre, à première vue, l'image d'un État arabe de poids compte tenu de son rang sur le plan démographique, aspirant à un rôle central dans la région, elle n'y a pas véritablement trouvé sa place depuis les accords de Camp David et le lancement ultérieur du processus de paix. L'Égypte est là, présente, mais son affirmation en tant que puissance régionale n'est pas flagrante. En réalité, le régime égyptien use avec brio de ses relations extérieures comme d'une véritable prime pour conforter sa stabilité interne et compenser son maigre effort économique actuel comparé à sa population. Cette aptitude à mobiliser des ressources à l'extérieur, servie par une diplomatie particulièrement active, permet d'étayer le contrôle exercé par l'appareil d'état sur le pays.

Les difficultés intérieures du pays essentiellement dues à la progression démographique et une répartition de la population singulière, liées à une situation économique difficile, ont pris le pas sur son combat idéologique et son aspiration à être chef de la grande nation arabe. L'Égypte essaie toutefois de préserver les apparences. Elle contrôle le Canal de Suez par lequel transite encore une grande partie du pétrole brut enlevé dans la région du Golfe et point de passage de la plupart des marines militaires occidentales.

Considérée un temps comme élément perturbateur allié à l'Union soviétique, l'Égypte devient un élément de stabilité sur lequel peut reposer une amorce de stabilité régionale. L'Égypte voit clairement le parti qu'elle peut tirer de ce que les États-Unis appellent des atouts stratégiques, sa position géographique et sa population.. Dans un premier temps, l'Égypte en a payé le prix, surmontant son isolement dans le monde arabe par une ouverture à l'Ouest. Confrontée à une crise économique aiguë, l'Égypte a opté, au moment de la rupture avec son allié soviétique, pour le développement d'une économie ouverte. Elle a également privilégié l'exportation de sa main d'œuvre vers les pays pétroliers, faisant de celle-ci un objectif stratégique au service de ses ambitions. En proie à une opposition interne dont la mouvance islamiste est la principale représentante, le régime égyptien verrouille les institutions et proroge régulièrement l'état d'urgence en vigueur depuis l'assassinat de Sadate.

Au carrefour de l'histoire et de la géographie, au hit parade des pays les plus peuplés d'ici à 2015, l'Égypte reste une puissance régionale avec laquelle il faut compter. Sur le plan démographique, l'Égypte dispose de tous les atouts pour réussir, elle dispose également de sérieux atouts stratégiques que lui confère son rôle dans le règlement du conflit israélo-palestinien et qui demeure étroitement lié à la rente stratégique américaine. Pourtant l'Égypte est tiraillée entre son engagement stratégique et ses contraintes intérieures. On peut aujourd'hui raisonnablement s'interroger sur l'avenir de l'Égypte dans le cas d'un règlement de la crise en Israël. Compte tenu de son poids démographique, quelles solutions l'Égypte trouvera t-elle pour affirmer sa position ? Comment L'Égypte négociera t-elle le renforcement d'une coopération arabe ? Quelle option stratégique l'Égypte adoptera t-elle pour définitivement asseoir sa position au Moyen-Orient ?

## ANNEXE 1

### INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES, SOCIAUX ET ECONOMIQUES

	Population totale en millions (2001)	Population prévue en millions (2050)	Taux Moyen de croissance Démographique (2000-2005)	% de population urbaine	Taux de Croissance urbaine (2000-2005)	Population /:hectare de terre arables et cultivés en permanence	Taux total de fécondité (ISF) (2000-2005)	PNB par habitant en \$US 1999
Afrique du Nord	177,4	303,6	1,8	51	2,9	nc <sup>1</sup>	3,13	/ <sup>2</sup>
Algérie	31,6	51,8	1,8	60	3,2	0,9	2,79	480
<b>Egypte</b>	<b>69,1</b>	<b>113 ,8</b>	<b>1,7</b>	<b>45</b>	<b>2,3</b>	<b>7,6</b>	<b>2,88</b>	<b>550</b>
Libye	5,4	10,0	2,2	88	2,6	0,2	3,31	nc
Maroc	30,4	50,4	1,8	56	2,8	1,1	3,03	330
Soudan	31,8	63,5	2,3	36	4,5	1,1	4,47	nc
Tunisie	9,6	14,1	1,1	66	2,3	0,5	2,10	570

Source : *L'état de la population mondiale*  
FNUAP - Fonds des Nations Unies pour la Population, © 2001

<sup>1</sup> Non communiqué

<sup>2</sup> Pas de données disponibles

## ANNEXE 2

### INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES, SOCIAUX ET ECONOMIQUES

#### Observations 2000

	Mortalité Infantile total pour 1000 naissances vivantes	Espérance de vie  (M/F)	Taux de mortalité maternelle  °/°°	Taux brut De scolarisation primaire  (M/F)	% atteignant la dernière année du primaire  (M/F)	Taux brut De scolarisation secondaire  (M/F)	% d'analphabètes  (M/F)
PMA <sup>1</sup>	92	50,6/52,2	1000	nc	nc	nc	nc
Algérie	43	68,7/71,8	150	113/102	89/92	65/62	21/42
<b>Egypte</b>	<b>40</b>	<b>66,7/69,9</b>	<b>170</b>	<b>108/94</b>	<b>/</b>	<b>83/73</b>	<b>33/55</b>
Libye	25	69,2/73,3	120	110/111	/	/	9/30
Maroc	42	66,8/70,5	390	97/74	69/68	44/34	37/63
Soudan	78	55,6 :58,4	1500	55/47	78/82	23/20	29/52
Tunisie	26	69,6/72,2	70	122/114	84/87	66/63	18/38

Source : *L'état de la population mondiale*  
FNUAP – Fonds des Nations Unies pour la Population, © 2001

<sup>1</sup> Pays les moins avancés

### ANNEXE 3

#### INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES, SOCIAUX ET ECONOMIQUES

	<b>Superficie</b>	<b>Population totale</b>	<b>Taux de Croissance Annuel moyen De la population En %</b>	<b>Projection Démographique En milliers</b>
	<b>(km2)</b>	<b>(1995)</b>	<b>(1990-1995)</b>	<b>(2015)</b>
Algérie	2.381.740	27.939	2,3	45.475
Maroc	710.580	26.521	2,1	39.188
Tunisie	163.610	8.896	1,9	13.290
<b>Egypte</b>	<b>1.001.450</b>	<b>59.226</b>	<b>2,3</b>	<b>105.167</b>
Jordanie	89.210	5.439	4,9	12.039
Liban	10.400	3.009	3,3	4.424
Syrie	185.180	14.661	3,5	33.505
Israël	21.060	5.629	3,8	7.808
<b>Total</b>	<b>4.563.230</b>	<b>151.320</b>	<b>3,8</b>	<b>260.896</b>
<b>Egypte / total</b>	<b>21,94%</b>	<b>39,14%</b>	<b>/</b>	<b>40,31%</b>

Source : *Euro-Mediterranean Bulletin on Short-Term Indicators*  
MEDEA - Eurostats, © 1998

## ANNEXE 4

### INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES, SOCIAUX ET ECONOMIQUES

	Taux d'urbanisation	Espérance de vie à la naissance	<u>Taux de fécondité</u> (naissances par femmes)	Population De moins de 15 ans	Population de 15 à 64 ans	Population de 65 ans et plus
	(%) 1998	En années (1998)	(1998)	(%) 1998	(%) 1998	(%) 1998
Algérie	55,8	67,2	3,41	38,7	57,7	3,6
Maroc	51,4	68,2	3,17	36,2	59,2	4,6
Tunisie	59,0	69,6	2,75	34,9	60,7	4,4
<b>Egypte</b>	<b>43,7</b>	<b>65,0</b>	<b>3,44</b>	<b>39,4</b>	<b>57,2</b>	<b>3,4</b>
Jordanie	71,5	69,7	5,13	43,3	54,0	2,7
Liban	87,2	69,9	2,75	34,1	60,4	5,5
Syrie	52,4	68,9	5,36	47,3	49,9	2,8
Israël	92,7	77,4	2,65	29,1	61,4	3,4

Source : *Euro-Mediterranean Bulletin on Short-Term Indicators*  
MEDEA - Eurostats, © 1998

## ANNEXE 5

### LES MEGALOPLES DU MONDE EN 1975, 2000 ET (D'APRES LES PREVISIONS) 2015 : POPULATION EN MILLIONS

1975		2000		2015	
Tokyo	(19,8)	Tokyo	(26,4)	Tokyo	(26,4)
New York	(15,9)	Mexico	(18,1)	Mumbai	(26,1)
Shanghai	(11,4)	Mumbai	(18,1)	Lagos	(23,2)
Mexico	(11,2)	São Paulo	(17,8)	Dhaka	(21,1)
São Paulo	(10,0)	Shanghai	(17,0)	São Paulo	(20,4)
		New York	(16,6)	Karachi	(19,2)
		Lagos	(13,4)	Mexico	(14,2)
		Los Angeles	(13,1)	New York	(17,4)
		Kolkata	(12,9)	Jakarta	(17,3)
		Buenos Aires	(12,6)	Kolkata	(17,3)
		Dhaka	(12,3)	Delhi	(16,8)
		Karachi	(11,8)	Méto Manille	(14,8)
		Delhi	(11,7)	Shanghai	(14,6)
		Jakarta	(11,0)	Los Angeles	(14,1)
		Osaka	(11,0)	Buenos Aires	(14,1)
		Méto Manille	(10,9)	<b>Le Caire</b>	<b>(13,8)</b>
		Beijing	(10,8)	Istanbul	(12,5)
		Rio de Janeiro	(10,6)	Beijing	(12,3)
		<b>Le Caire</b>	<b>(10,6)</b>	Rio de Janeiro	(11,9)
				Osaka	(11,0)
				Tianjin	(10,7)
				Hyderabad	(10,5)
				Bangkok	(10,1)

Source : *L'état de la population mondiale*  
FNUAP - Fonds des Nations Unies pour la Population, © 2001

# CARTE



## BIBLIOGRAPHIE

- ◆ BOUSTANI R. & FARGUES P., *Atlas du monde arabe*, Editions Bordas, 1990.
- ◆ CHAUPRADE Aymeric, *Introduction à l'analyse géopolitique*, Editions Ellipses, 1999.
- ◆ CHAUPRADE Aymeric, *Constantes et changements dans l'histoire*, Editions Ellipses, 2001.
- ◆ COURBAGE Youssef, *Nouveaux horizons démographiques en Méditerranée*, INED-PUF, 1999.
- ◆ DRYSDALE A. & BLAKE G., *The Middle East : A Political Geography*, Oxford University Press, 1985.
- ◆ DUMONT François, *Les migrations internationales*, Editions Sedes, 1995.
- ◆ FUSTIER Nathalie, *L'Egypte dans son environnement proche oriental*, Les cahiers de l'Orient, n°45, 1997.
- ◆ JACQUARD Albert, *Dominos*, Editions Flammarion, 1993.
- ◆ KLATZMANN Joseph, *Surpopulation – Mythe ou menace ?*, Editions Economica, 1996.
- ◆ LAURENS H., *Le grand jeu, Orient arabe et rivalités internationales depuis 1945*, Editions Colin, 1985.
- ◆ LEMARCHAND Philippe, *Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du Monde Arabe*, Editions Complexes, 1993
- ◆ MOYA Pedro, *La sécurité dans le grand Moyen-Orient*, Groupe Spécial Méditerranée, 11/98.
- ◆ NOHRA Fouad, *Stratégies américaines pour le Moyen-Orient*, Editions Al-Bouraq, 1999.
- ◆ RACHWAN Daa, *Redéfinition du rôle stratégique de l'Egypte*, La revue internationale et stratégique n°40, Hiver 2000-2001.
- ◆ SIMON Gildas, *Politique aujourd'hui – Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, P.U.F., 1995.
- ◆ THUMERELLE Pierre Jean, *Les populations du monde – Fac. Géographie*, Editions Nathan, 1996.
  
- ◆ CAPMAS (Central Agency for Public Mobilization and Demographic Center - Cairo ).  
*Egypt, Census of Population 1990*  
*Return Migration Labour Information System Project 1990*
  
- ◆ Etude : La démographie de l'Egypte arabe, du VII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle :Philippe FARGUES.
  
- ◆ Atlas géostratégique.
- ◆ Atlas géopolitique du moyen orient et du monde arabe, éditions complexes 1993.
- ◆ Atlas des peuples d'Orient.
- ◆ L'état du monde 2002, *Annuaire géopolitique mondial*, Editions La découverte, 2001.

## Table des matières

INTRODUCTION	3
<b>1 - <u>L'EGYPTE : MASR OUM EL DUNYA</u></b>	
<b>1.1. - Géographie : les points clés</b>	4
1.1.1. - <i>Le Nil</i>	4
A - <i>Le cours du fleuve</i>	4
B - <i>Le régime</i>	5
C - <i>Les aménagements successifs au cours de l'Histoire</i>	5
1.1.2. - <i>Suez</i>	6
1.1.3. - <i>Le Sinäï</i>	7
<b>1.2. - Démographie : le poids des hommes</b>	7
1.2.1. - <i>La croissance des effectifs</i>	7
1.2.2. - <i>La répartition de la population</i>	8
<b>1.3. - Le poids des guerres</b>	9
<b>1.4. - Le poids de l'Islam</b>	10
1.4.1. - <i>La marque de l'Islam</i>	10
1.4.2. - <i>L'Islam et les minorités religieuses</i>	11
1.4.3. - <i>Panarabisme et mouvements islamiques</i>	12
A - <i>Le mouvement panarabe</i>	12
B - <i>Le mouvement islamique</i>	12
C - <i>L'activisme islamique</i>	13
<b>2 - <u>LE CAIRE</u></b>	
<b>2.1. - Du camp à la ville arabe</b>	14
2.1.1. - <i>La fondation de la ville arabe (640-1250)</i>	14
2.1.2. - <i>La ville Mamelouk et ottomane</i>	15
2.1.3. - <i>L'action du Khédive Ismail et la création de la ville coloniale</i>	16
A - <i>Le Khédive Ismail et la tentation de l'Occident (1863-1879)</i>	16
B - <i>La ville coloniale (1882-1950)</i>	17
C - <i>L'essor de la population est extrêmement rapide</i>	17
D - <i>Les transformations et l'extension urbaines</i>	17
E - <i>En 1950, à la fin de la période coloniale, quel bilan dresser ?</i>	18
<b>2.2. - 1950-1955 Le grand Caire, métropole du monde arabe</b>	18
2.2.1. - <i>Les facteurs et facteurs d'évolution</i>	18
A - <i>Le flot démographique</i>	18
B - <i>Les facteurs politiques et économiques témoignent de cette spectaculaire croissance</i>	19

2.2.2. – L'évolution de l'aire urbanisée .....	21
A – La vieille ville .....	22
B – Le centre du Caire .....	22
C – Le nord .....	22
D – Le sud .....	23
<b>2.3. – La crise urbaine : impossible gestion .....</b>	<b>23</b>
2.3.1. – La crise des équipements urbains.....	23
A – Les problèmes de l'eau .....	24
B – Les transports .....	24
2.3.2. – Les aspects de la crise du logement, où comment loger 300000 citadins de plus chaque année	24
A – Les données du problème .....	24
B – Les solutions proposés par les pouvoirs publics .....	25
C – Les solutions adoptées en dehors du circuit officiel .....	26
2.3.3. – Planification urbaine : le schéma de 1983 .....	28
A – Il propose de créer trois nouveaux centres.....	28
B – Il prévoit la réalisation d'un boulevard périphérique . .....	28
C – Le nouveau schéma veut découper la ville .....	29
<b>3 - <u>QUITTER LES RIVES DU NIL</u></b>	
3.1. – Géo-économie : la politique d'ouverture économique :l'Infitah . .....	30
3.2. – L'émigration Egyptienne passée à la loupe .....	31
3.2.1. – La crise de l'emploi .....	31
3.2.2. – Les motivations nationales .....	32
3.2.3. – Les changements de caps .....	33
3.2.4. – Les pays d'accueil .....	34
3.3. – Implications sur l'économie nationale .....	35
3.4. – Les conséquences de la crise du Golfe .....	36
3.4.1. – Les répercussions au niveau national .....	36
3.4.2. – Les perspectives dans les pays du Moyen-Orient .....	36
3.5. – La situation aujourd'hui et les perspectives pour la décennie à venir .....	37
<b>CONCLUSION</b>	<b>40</b>
<b>Annexes</b>	<b>41</b>
<b>Carte</b>	<b>46</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>47</b>
<b>Table des matières</b>	<b>48</b>